JOURNAL HEBDOMADAIRE

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Au pays de JEAN RIVARD Défricheur et Economiste

DIEU ET PATRIE

Rédaction et Administration A Plessisville, P.Q., Comté Mégantic.

15ième Année No 43 — Imprimé à Ste-Marie de Beauce Rédaction et administration à Plessisville — Jeudi 28 Janvier 1960 — Jean-Paul HOUDE, Dir-Prop.

M. Emilien Maheux choisi candidat officiel du Parti Libéral

à la convention du 24 janvier 1960



M. Emilien MAHEUX

Monsieur Emilien Maheux, maire de Black Lake et candidat officiel du Parti Libéral au cours des élections générales de 1956 et des élections partielles de 1957 a de nouveau été choisi comme candidat officiel du Parti Libéral, pour les prochaines élections provinciales.

Ce n'est qu'après trois tours de scrutin que les 252 délégués présents et représentant tous les arrondissements de votation du comté de Mégantic, ont pu faire connaître

(Suite à la page 12)

Election par acclamation à Plessisville

Nomination lundi, le 25 janvier. Deux nouvelles figures au Conseil de Ville.

Quoiqu'une entente avait été prise par un certain groupe de citoyens, lors d'une réunion tenue au "Centre d'Etude", où l'on avait décidé de ne pas faire d'élections municipales à Plessisville cette année, la rumeur circulait en fin de semaine que les choses ne se passeraient pas de cette façon.

C'est alors qu'un bon nombre de contribuables s'étaient rendus à l'Hôtel de Ville, lundi dernier, le 25 janvier, pour assister à la mise en nomination qui avait lieu à cet endroit -de MIDI à 2-hres de l'après-midi.

Tout se passa dans le plus paisible des mondes. A l'heure venue, c'est-à-dire à 2-hres exactement, M. Gilles Chabot, secrétaire de la Ville et président d'élection déclara que la liste des candidats mis en nomination était close et que étant donné qu'il n'y avait qu'un seul candidat à la charge de maire de la Ville et qu'un seul candidat pour chaque siège des échevins, il avait toute l'autorité requise pour déclarer élues les personnes suivantes:

M. Marcel COLLIN, réélu maire de Plessisville.

Siège No. 1 — M. Lucien DANCAUSE, échevin, réélu.

Siège No. 2 — M. Conrad MERCIER, échevin, élu.

Siège No. 3 — M. Georges DUMAINE, échevin, réélu.

Siège No. 4 — M. Rosaire ISABELLE, échevin, réélu.

Siège No. 5 — M. Jean-Louis VALLEE, échevin, réélu.

Siège No. 6 — M. Adélard DUBOIS, échevin, élu.

Il y aura donc deux nouvelles figures qui siègeront à la table du Conseil de Ville, à savoir: M. Conrad MERCIER, pour remplacer M. Alcide Dubois, lequel termine un mandat de quatre ans et M. Adélard DUBOIS pour occuper le siège laissé vacant par la mort de M. Arthur Vaillancourt.

Félicitations à M. le Maire COLLIN et à MM. les Echevins et nos meilleurs voeux de succès.

Décès de M. Noé Provencher de Plessisville

Au dernier moment nous apprenons avec regret le décès de M. Noé Provencher, survenu à sa résidence avenue des Erables, à Plessisville, lundi midi, le 25 janvier, à l'âge de 81 ans.

Il était l'époux en première alliance de feue Dame, Caroline Simoneau et en deuxième de Marie-Jeanne Mercier, qui lui survit.

Outre son épouse il laisse ses beaux-frères et belles-soeurs; le Dr et Mme Maurice Morin de Plessisville, Mme Ernest Provencher, Mme Ernest Mercier et Mlle Anne-Marie Simoneau toutes de Plessisville, MM. Armand et Alexandre Simoneau de Nashua; Mme Emile Simoneau de Laurierville, M. et Mme Jos. St-Pierre de Plessisville: M. et Mme Patrick Mercier de St-Pierre-Baptiste; Mme Alphée Mercier de Plessisville.

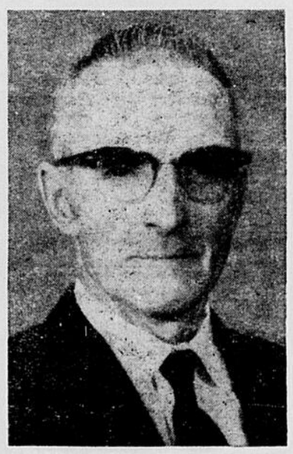
Le défunt fut président fondateur de la Caisse Populaire de Plessisville. Il avait occupé plusieurs charges importantes au sein de la municipalité de la Paroisse, soit conseiller, et maire. Marguillier de la fabrique St-Calixte et ancien président de la Société d'Agriculture alors qu'il avait une importante ferme d'expérimentation à l'endroit actuel de la ferme Baril sur la route 5.

De plus il appartenait à La Ligue du S.-Coeur, Tertiaires, Union de Prières et des Forestiers Canadiens.

La dépouille mortelle exposée aux salons funéraires de M. François-Marie Rousseau, avenue des érables et les funérailles jeudi matin, ce 28 janvier, à 10 heures en l'église St-Calixte à Plessisville.

"La Feuille d'Erable" prie Mme Provencher et les membres de la famille d'accepter ses plus vives condoléances.

Nouvel échevin à Plessisville



M. Adélard Dubois

A la suite de l'assemblée du 11 janvier tenue par les syndiqués de Plessisville et de la nomination du 25 janvier, M. Adélard Dubois a été élu par acclamation échevin de la Municipalité de la Ville de Plessisville au siège no. 6.

Il succède à feu M. Arthur Vaillancourt qui représentait le mouvement ouvrier à l'Hôtel de Ville.

M. Adélard Dubois âgé de 61 ans est au service de la Maison Eudore Fournier et Fils depuis 18 ans. Actuellement il est à l'emploi de Albert Fournier Ltée.

Il s'est dévoué pendant plusieurs années dans différentes associations notamment, secrétaire du syndicat des cuirs, fondateur de la Coop. d'habitation et dans le mouvement Lacordaire à titre de secrétaire et président.

Nos félicitations à M. Dubois et bons voeux de succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Décès de M. Aimé Houle

A Montréal le 22 janvier est décédé M. Aimé Houle ancien citoyen de Plessisville à l'âge de 58 ans.

Il était l'époux de Dame Lucie

(Suite à la page 7)

Rapport de l'oeuvre des Loisirs de Plessisville Inc.

Nous vous donnons ci-après les renseignements sur le travail accompli au cours des derniers mois.

Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres:

a) Situation au 31 octobre 1959

Fonds à la Banque et à la caise	$9,124.23	Souscriptions Payées	$39.764.29
Immobilisations:		Comptes à Payer	4,332.98
Piscine	25,510.97	Intérêts sur fonds en banque	31.17
Terrains	3,563.55		
Terrassement	4,612.37		
Dépenses			
Administration	67.12		
Déficit d'opinions piscine	562.25		
Publicité resouscription	687.95		
	$44,128.44		$44,128.44

b) Situation au 15 janvier 1960

Fonds en Banque et à la caisse	$7,103.83	Souscriptions Payés	$48,254.41
Immobilisations:		Comptes à Payer	7,498.59
Piscine	25,510.97	Revenus Divers	31.27
Terrains	5,927.36		
Terrassement	4,707.61		
Chalet et Patinoire	11,008.88		
Dépenses			
Administration	275.42		
Déficit d'opérations piscine	562.25		
Publicité desouscription	687.95		
	$55,784.27		$55,784.27

Nous vous donnerons ci-après quelques commentaires en marge de ces dépenses.

a) Piscine

Contrat de base	— Concrete	Repairs & Waterproofing	$16,950.00
Cabines, bâtisse à filtres, etc.		L. P. Paré	7,362.23
Tremplin de 3 mètres Forano		& L. P. Paré	563.55
Aqueduc et égouts			247.28
Mobilier: Chaise du moniteur		— Chaises pour gardiens	81.48
Paniers - Cousins de Sauvetage		— Couvertures, etc	306.43
			$25,510.97

(Suite à la page 7)

Assemblée Générale Annuelle

de la

Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu et le Vent

DE ST-PIERRE BAPTISTE

Mardi, le 9 Février, 1960

à 10 hres A. M.

A la Salle Paroissiale

Le but de cette réunion est de rendre compte de l'exercice des opérations pour 1959 et soumettre les projets pour 1960.

Tous les membres sont instamment invités.

Partie de cartes

(Suivie d'une Soirée Récréative)

(Organisée par le Cercle des Fermières)

A la Salle Paroissiale de

ST-PIERRE BAPTISTE

Dimanche soir, le 31 Janvier 1960

à 8.00 heures

Il y aura râfle et prix de présence.

Admission: 50¢

(S. V. P. apporter votre jeu de cartes).

Madame J. Arthur Vaillancourt et ses enfants Pierre, Gilbert et Marthe

remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, cartes de sympathie, visites, assistances aux funérailles, services rendus lors du décès de

Monsieur J. Arthur Vaillancourt.

Plessisville, janvier 1960

Le Dr J.-Emile Fortin se rend à Plessisville en fin de semaine

Lors de la visite du Dr J. Emile Fortin à Plessisville, le 23 janvier



Cette photo fut prise à l'Hôtel de Ville de Plessisville samedi le 23 janvier à l'occasion de la visite du Dr J. Emile Fortin, député du comté de Mégantic. En cette circonstance plusieurs maires et échevins ainsi que commissaires d'écoles s'étaient rendus sur les lieux. On y voit de gauche à droite assis: M. Mérildé BLONDEAU, maire de Ste-Sophie, M. Ulysse BERGERON, maire de Ste-Julie, M. Martin ROY, maire de Laurierville, le Dr J. Emile FORTIN,, M. Marcel COLLIN, Maire de la Ville de Plessisville, M. Fernand NOEL, maire de Ste-Anastasie, M. Wilfrid GUAY, maire de Notre-Dame de Lourdes.

De gauche à droite debout: M. Roger Vigneault, commissaire d'école de la paroisse de Plessisville, M. Paul-Emile Grenier, conseiller de la paroisse de Plessisville, M. Jean-Louis Vallée, échevin de la ville de Plessisville, MM. Eugène Painchaud, Hervé Roy et Henri Goulet conseillers de la paroisse de Plessisville, M. René Fillion, commissaire d'école Ste-Anastasie, M. Lucien Dancause, M. Alcide Dubois et M. Rosaire Isabelle tous 3 échevins de la ville de Plessisville.

A l'occasion de la nouvelle année . . .

Le Docteur J. Emile Fortin, député de Mégantic à la Législature Provinciale est venu à Plessisville samedi dernier, le 23 janvier, rencontrer les dirigeants des corps municipaux et Scolaires des paroisses du bas du comté ainsi quelques-uns de ses amis de l'Union Nationale.

La réunion eut lieu à l'Hôtel de Ville et groupait une centaine de personnes: maires, conseillers municipaux, présidents des commissions scolaires et commissaires, lesquels s'étaient rendus sur les lieux remercier le Dr Fortin pour tous les nombreux services rendus et pour tous les octrois qui leur fut accordés.

D'ailleurs dans son allocution M. le Maire Collin de Plessisville ne manqua pas de souligner que notre ville avait bénéficié de nombreuses largesses du gouvernement provincial: octroi de $14,000 annuellement durant 10 ans pour défrayer le coût de l'intérêt se rapportant au montant global de la construction de l'Usine d'Epuration d'Egoûts; octroi $20,000 au Comité du Centre des Loisirs, octrois à nos commissions scolaires de la ville et de la paroisse, etc.

Pour sa part M. le député Fortin souligna qu'il lui faisait bien plaisir de venir à Plessisville. J'aurais beaucoup aimé venir plus souvent mais de nombreuses occupations m'en empêchaient. Toutefois, soyez certains que je ne vous oublie pas . . .

Il parle des inondations arrivées dans le comté depuis trois ans....

((Suite à la page 6)

Partie de Cartes

Au Profit des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc

Jeudi soir, le 28 janvier 1960

à 8.00 Hres P. M.

A l'Hôtel de Ville de Plessisville

ADMISSION : 50¢

LA FEUILLE D'ÉRABLE

Au pays de Jean-Rivard Défricheur et Économiste

JOURNAL HEBDOMADAIRE — DIEU ET PATRIE

Rédaction et Administration A Plessisville, P.Q., Comté Mégantic.

"LA FEUILLE D'ERABLE" est imprimée aux ateliers "Le Guide" Ste-Marie, Beauce Ste-Marie, Province de Québec.

JEAN-PAUL HOUDE, propriétaire, Plessisville, P. Q.

Abonnement : Canada : $2.00 — Six mois : $1.25 — Etats-Unis : $3.00

"Autorisé comme envoi postal de 2ième classe, Ministère des Postes, Ottawa".

Il est entendu que les articles de "La Feuille d'Erable sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces on voudra bien s'adresser à notre bureau.

5-10-15 P. A. PAINCHAUD 5-10-15 Inc.

MAGASIN A LIBRE SERVICE — PLESSISVILLE

HEURES D'AFFAIRES: 9.00 a m à 6.00 p m le lundi, mar. mer. jeu. et samedi. De 9.00 a m à 10.00 p m le vendredi

Elections Municipales dans les environs

Canton d'Inverness

Le conseiller sortant de charge au siège no 2, M. Leslie Henderson, a été défait par une majorité de 28 voix. Le candidat vainqueur, M. Lucien Pomerleau a obtenu 176 votes, et le candidat Henderson, 148.

Au siège no 5, le conseiller sortant de charge, M. Alonzo Savoie, a de nouveau remporté la victoire. Il commence son 3e terme consécutif au sein de ce conseil. Aux élections d'hier, il a obtenu 192 votes contre 127 pour le candidat Benoit Vachon.

Village de Lyster

Le conseiller élu, M. Esdras Poulin, a obtenu 89 votes, contre 75 pour son adversaire, M. Delphis Robitaille. Le vainqueur a donc 14 voix de majorité à son crédit.

Village de Bernierville

Ayant retiré sa candidature au siège no 3 dans la soirée de vendredi, M. Roland Gardner a ainsi laissé la voie libre à son adversaire, M. Léopold Côté, qui se trouve élu par acclamation.

Le Dr Caumartin élu échevin sans élection à Princeville

Le Dr Jacques Caumartin, V. S. V.M. vient d'être proclamé échevin au siège No. 3 du Conseil de Ville de Princeville. Ceci à la suite de la démission de M. Raymond Pépin, échevin sortant de charge au même poste et qui avait été présenté de nouveau lors de la mise en nomination le 13 janvier dernier. Des élections devaient donc avoir lieu le 19 janvier et tous les préparatifs étaient terminés en vue de la consultation populaire chez les contribuables.

Toutefois, avant l'ouverture des bureaux de votation, M. André Cloutier, secrétaire de la ville et président d'élection annonça la démission de M. Raymond Pépin comme candidat. Ceci permettait donc à M. Caumartin d'être élu par acclamation.

Né à St-Barthélémy de Berthier, le nouveau venu au Conseil de Ville de Princeville a fait ses études classiques au Collège de l'Assomption. Il choisit la médecine vétérinaire comme profession et vint s'établir à Princeville pour y exercer ses activités. Le Dr Caumartin s'adapta rapidement à la vie sociale, économique et politique de sa ville d'adoption. A peine 4 ans après son établissement à Princeville, il a déjà participé comme membre de la direction, au Jeune Commerce, à l'O.T.J. et est vice-président de la Caisse Populaire locale depuis plusieurs mois. Il contribue, par son zèle, au progrès constant de cette société. Le Dr Caumartin est marié et père de deux enfants. Tous les succès possibles lui sont souhaités dans l'exercice de ses nouvelles fonctions par ses nombreux amis de Princeville.

Pour la Sécurité de Tous

QUEBEC 22 — Les tragédies de la route ne surviennent pas par "appel nominal" ni en vertu d'une loi de la moyenne, mais le plus souvent à ceux qui sont pris au dépourvu, tient à souligner un porte-parole du Ministère des Transports & Communications.

"Le conducteur s'est trompé de chemin" lisons-nous dans une des pires hécatombes du jour de Noël, "il s'est engagé dans un cul-de-sac, à une vive allure, et le véhicule a fait une chute d'une hauteur de 150 pieds pour s'engloutir dans la rivière". La bilan de cette tragédie: 7 morts. La cause? — Le véhicule roulait à grande vitesse, compte tenu de la faible visibilité et des réflexes du conducteur qui venait de quitter un banquet.

Encore une fois, la confiance exagérée en soi —le plus puissant ennemi que nous ayons à redouter sur ....la route — et une seconde d'inattention, ont été les causes déterminantes de l'accident. D'autres accidents graves durant la saison des fêtes, étaient attribuables à des dépassements sur route glissante ou au sommet d'une côte, au fait d'avoir négligé un arrêt réglementaire, ou d'avoir franchi, sans précautions, un passage à niveau.

Les plus handicapés et, par conséquent les plus exposés aux accidents, sont les personnes passives ou apathiques et ceux qui veulent manifester une 'indépendance' contraire aux règles de la prudence et qui leur fait courir les pires risques, en dépit des exhortations impérieuses et réitérées par tous les moyens de publicité.

La prévention des accidents exige un travail d'équipe et un effort soutenu afin d'intensifier l'enseignement sécuritaire.

Condoléances

A Lyster

Nous offrons des condoléances sincères à Rév. Mère Ste-Clémence Supérieure de la Maison des Sts-Anges qui a eu la douleur de perdre sa mère Mme G. Larochelle qui fut inhumée à St-Isidore de Dorchester samedi le 16 janvier dernier.

Des condoléances également à Mme Philippe Fournier qui eut la douleur de perdre sa mère, Mme Wilfrid Bouffard, née Yvonne Patterson, décédée le 29 décembre à Coleraine et fut inhumée le 31.

VILLE de PLESSISVILLE

Assemblée régulière du Conseil de la Ville de Plessisville tenue ce 19ième jour du mois janvier 1960 aux lieu et heure ordinaires des séances du conseil à laquelle sont présents MM. les échevins suivants:

. Lucien Dancause
J.-Alcide Dubois
Georges Dumaine
Rosaire Isabelle
Jean-Louis Vallée

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire M. Marcel Collin.

Proposé par M. J.-Alcide Dubois
Secondé par M. Jean-Louis Vallée

Que les procès verbaux des assemblées des 5, 12 janvier dernier soient adoptés et signés.

Adopté.

Proposé par M. Lucien Dancause
Secondé par M. Georges Dumaine

Que les comptes suivants soient acceptés et le secrétaire-trésorier soit autorisé à en effectuer le paiement.

Saillant Inc.	119.43
Paul Maurice Jutras	57.83
William Scully Ltd.	18.62
Oliva Savoie	7.10
Maurice Mercier et Fils	6.50
Gérard Bergeron	5.10
Studio Boulanger	37.85
Total	252.43

Adopté.

Proposé par M. J.-Louis Vallée
Secondé par M. Rosaire Isabelle

Que les mutations suivantes soient apportées au rôle d'évaluation, savoir:—

NO ORDRE PROPRIETAIRE

586 Honoré Roy au lieu de André Grenier
586 Honoré Roy au lieu de Marcel Soulière.
238 Aurélien Simoneau au lieu de Henri Morin.
584 Mme Jacques Boulanger au lieu de W. A. Lamontagne.
1017-A Thomas Desmarais au lieu de Laurent Turgeon (lot 189-21) 200.00
1017-F Charles Morneau au lieu de Laurent Turgeon (Lot 189-12 et 189-13) 400.00
1017 Laurent Turgeon 8,300.00 au lieu de 8,900.00 600.00

000.00

NO ORDRE LOCATAIRE

3 (M-16) Mme Rita Bergeron Martineau 306.00 au lieu de 360.00 — 54.00
16 Camille Gagnon nouvelle évaluation 1260.00 1260.00
18 (S-9) Bertrand Savoie annuler —960.00
28 Claude Dubois au lieu de Albert Lessard
37 Gabriel Couture annuler —180.00
43 Gilles Martineau annuler —480.00
119 (V-2) Roger Vachon annuler —600.00
119 Handy & Handy nouvelle évaluation 780.00
156 (C-12) Mme Henri Charron, annuler —480.00
158 (D-12) Maurice Bastien au lieu de Guy Demers.
162 Gérard Neault 327.00 au lieu de 420.00 —93.00
173 (B-110) Egide Boutin annuler —684.00
178 (P-30) Raymond Perreault 420. au lieu de 456.00 —36.00
196R Mme Vve Roland Bellemare annuler —372.00
215 Gilles Drolet annuler —240.00
217 (R-34) Laurent Ratté 300. au lieu de 360. (rôle 1958) —60.00
217 (C-15) Mme Emile Chauveau 357. au lieu de 420.00 —83.00
219 (B-83) Germain Blais annuler —420.00
222 Marcel Gagnon au lieu de Raymond Isabelle
234 (D-19) René Desmarais 300. au lieu de 420.00 —120.00
250-A Hildebert Poulin 480. au lieu de 540.00 — — — —60.00
302 ((C-2) Amédé Cantin annuler —300.00
309 (C-7) Léon Paul Chabot 510. au lieu de 600.00 —90.00
309 (P-36) Emile Pinard 510. au lieu de 600.00 —90.00
209 Raymond Rouiller 459. au lieu de 540.00 —81.00
375 Mlle Yolande Rouleau annuler —192.00
393 Arthur Beauchesne au lieu de Marcel Caouette
393 Mlle Rachelle Gingras annuler —300.00
449 (T-29) Joseph Turgeon 285. au lieu de 300.00 —51.00
470 (S-9) Bertrand Savoie 510 nouvelle évaluation —510.00
473 Mme Vve Roland Bellemare 459.00 nouvelle évaluation 459.00
498 (S-2) Laurent Salvail annuler —300.00
508 (I-16) Emile Lambert annuler —612.00
510 (L-38) J.-Paul Taschereau (1958) annuler —235.00
514 (P-52) Calixte Provencher annuler —420.00
519 Mme Laurent Beaudoin annuler —330.00
592 (B-30) Elphège Bédard 336. au lieu de 420.00 —83.00
555 (B-38) Antonio Bellemare 765, au lieu de 900.00 —135.00
560 (D-43) Robert Dupont 612. au lieu de 720.00 —108.00
560 (1958) Rolland Henri annuler —612.00
564 (H-4) Henri Haroom (1958-1959) 510.00 au lieu de 600.00 —180.00
565 (L-13) Damien Lacasse annuler —240.00
581 Mme Henri Laflamme au lieu de Arthur Beauchesne
543 (B-85) Louis Blondin 1275. au lieu de 1500.00 —225.00
600 (B-37) Gérard Bélanger 612. au lieu de 720.00 —108.00
632 (D-6 Philippe Daigle 459. au lieu de 540.00 —81.00
638 (G-31) Donat Bilodeau au lieu de Albert Gingras
687 Maurice Houle 459. au lieu de 540.00 —81.00
712 (D-85) J.-Baptiste Dicknet 480. au lieu de 540.00 —60.00
(B-50) Jules Béliveau 561. au lieu de 660.00 —99.00
725 Angelbert Lavigne 360. au lieu de 600.00 —240.00
729 (P-2) Adélard Pelletier annuler —336.00
737 (G-13) Jean Clément Gagnon annuler —240.00
741 (T-4) Huguette Tardif 255. au lieu de 300.00 —45.00
788 (F-23) Benoit Fréchette 180. au lieu de 360.00 —180.00
804 Mlle Thérèse Beaudoin 357. au lieu de 420.00 —63.00

$8,030.00

NO ORDRE D'EAU

314 Donat Boutin 13.75 annuler —13.75
958 Anselme Rouiller 13.75 annuler —13.75

27.50

Adopté.

Le secrétaire-trésorier donne lecture d'une résolution adoptée par l'Association des pompiers de Plessisville demandant au Conseil de faire l'achat de différents items dont ils ont besoin.

Proposé par M. J.-Alcide Dubois
Secondé par M. Lucien Dancause

Que la demande de l'Association des pompiers soit acceptée et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à demander les cotations pour l'achat de cet équipement.

Adopté.

Proposé par M. J.-Alcide Dubois
Secondé par M. Rosaire Isabelle

Que ce Conseil s'ajourne au 26 janvier prochain.

Gilles Chabot secrétaire-trésorier, Marcel Collin, Maire.

Encouragez nos annonceurs

Noces d'argent de M. et Mme Joseph Perreault de Ste-Julie Station

Le 2 janvier, à la Salle Paroissiale de Laurierville eut lieu une charmante réception à l'occasion du 25ème anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Perreault, née Alexina Mannigham. M. et Mme Perreault s'étaient mariés le 2 janvier 1935 en l'église de Laurierville.

Les jubilaires étaient entourés de leurs enfants: Emile, Laurent, André, Jean-Guy, Roger, Hélène, Marcel, Michel, Léo, Denise.

L'adresse fut lue par Hélène, fille des jubilaires et une magnifique gerbe de 25 roses fut présentée à Mme Perreault par Denise leur fille. Une bourse substantielle fut offerte au nom de tous les participants à la fête par leur fils Léo.

Des voeux furent présentés aux héros du jour par leurs enfants et suivis de la mère de Mme Perreault, Mme Alfred Manningham de Laurierville. Suivirent les frères et soeurs de M. Perreault: M. et Mme Alfred Tardif de Ste-Anastasie, M. Mme Léo Perreault de Black-Lake, M. Mme Paul-Emile Perreault de Plessisville, M. Mme Wilfrid Prince, M. Henri Perreault, tous deux de Cléricy, M. Mme Joseph Gagnon de Plessisville.

Les frères et soeurs de Mme Perreault: M. Mme Alfred Manningham fils de Montréal, M. Mme Joseph Boutin de Ste-Julie Station, M. Mme Arthur Manningham de Ste-Julie, M. Mme Joseph Manningham de Montréal, M. Mme Edmond Manningham de Sherbrooke, M. Mme Wellie Manningham de Laurierville, M. Mme Hervé Lacasse de Lyster.

Les oncles: M. Roméo Gingras d'Inverness, les cousins et cousines: M. Mme Victor Gingras de Dosquet, M. Mme Adélard Gingras de Montréal, M. Mme Alfred Therrien de Laurierville, M. Mme Emile Roux de Plessisville, M. Mme Albert Héon de St-Paul de Chester, M. Mme André Therrien, de Montréal, M. Armand Henri, Gisèle Therrien, Mlle Rita Rousseau, M. Mme Henri Lefebvre de Montréal-Sud, M. et Mme Adalbert Manningham de Montréal, M. Mme J.-Paul Chevrier de Montréal.

Les neveux et nièces: M. Mme J.-Paul Martin de Princeville, M. Mme Philibert Laflamme de Princeville, M. Mme Florian Laflamme de Princeville, M. Mme Roger Manningham de Montréal, Mlle Jeannette et Madeleine Perreault, M. Mme Jean-Louis Taschereau de Plessisville, Mlle Solange Perreault et M. Nolet de S-Ferdinand, M. Gilles Perreault de Black-Lake, M. Claude et Gilles Manningham, M. et Mme Fernand Isabelle de Plessisville, MM. Fernand, Onil, Raymond, Ghislaine Boutin de Ste-Julie, M. Roger, Laurent, Noella Gagnon de Plessisville.

Parmi les amis on remarquait: M. le vicaire Noël de Laurierville, M. Mme Wilfrid Côté, Mlle Marie-Claire et Renald Côté de Lyster, M. Mme Roland Caron de Ste-Julie, M. Mme Paul-Emile St-Pierre de Laurierville, M. Mme Rosaire Comtois, Claude Comtois de Laurierville, Gilles, Huguette, Monique Lessard de Laurierville, M. Mme Henri Marcotte, M. Mme Maurice Marcotte de Ste-Julie, M. Mme Rosaire Dostie de Ste-Julie, M. Sylvère et Mlle Claire Dostie, M. Fernand Turgeon de Ste-Julie, M. Gilles Gingras d'Inverness, Mlle Denise Serre de Montréal, Mlle Marguerite Carrol de Toronto, M. Didace Gingras, M. Conrad Lehoux de Laurierville, M. Hervé Marcotte et Mlle Lefebvre, M. Onil Marcotte et Mlle Lefebvre, Mlle Pierrette, Mlle Fleurette Bergeron de Ste-Julie, Mlle Allard de Princeville, M. J.-Marie et Raymond Gagnon de Plessisville.

Mlle Annette Talbot, Mlle Georgette Bélanger de Lyster.

La partie récréative fut des plus enlevante au son d'une musique entrainante. Vers minuit un délicieux buffet froid fut servi aux invités. La réception se termina chez les jubilaires où de nombreux parents et amis s'étaient réunis.

"La Feuille d'Erable" félicite chaleureusement M. Mme Perreault à l'occasion de ce bel anniversaire d'argent et leur souhaite, bonheur, santé et jusqu'aux reflets dorés d'un autre jubilé.

Faire-part de naissance de Longueil

Le 28 décembre est né Joseph, Oscar, Michel, Alain, fils de M. Raymond Provencher, briqueleur et de Dame Monique Dubois. Parrain: M. Oscar Provencher de St-Pierre-Baptiste, marraine: Victoria Simoneau son épouse, et grands'parents de l'enfant.

Mme Alphonse Dubois de Plessisville portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

Félicitations aux heureux parents.

Lisez et faites lire notre journal

Logis à Louer

Cinq pièces chauffées, eau chaude fournie, $47.50 par mois. Situé à: 297, rue Racine, à Princeville. S'adresser à :

Gérard Goulet

Tél.: 160-s-1. - Plessisville, P. Q.

(N 21 janv 60) JQNO.

J. ROBERT NOEL INC.

Béton préparé

(READY-MIXED)

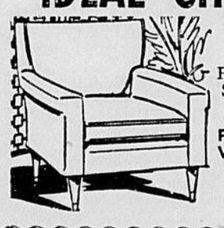
7 camions pour vous servir.

Béton à Solage $9.75 la verge cube.
Béton 3000 lbs. $11.50 la verge cube.
Béton 3500 lbs $12.75 la verge cube.

ESCOMPTE De $1.00 la verge si payé dans les 20 jours de la Facture.

ARTHABASKA — TEL: 174

IDEAL CHESTERFIELD, Enr.



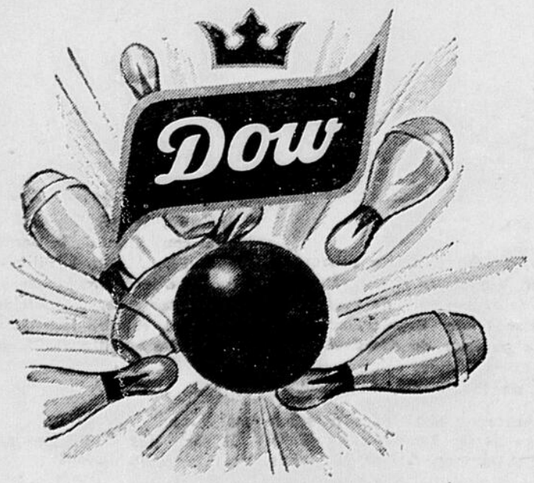
A. Provencher, Prop.
Manufacturier Gros et Détail

Rembourreur et Remodelage . . Echange . . Salle d'échantillon ouverte tous les jours, jusqu'à 9.30 hres P. M.

Pour évaluation gratis, signalez PL. 2-6514. Victoriaville, r. r. No 2 (route via Princeville

Victoriaville, P. Q.

Le Tournoi des Champions



PARTICIPEZ

Vous avez une chance d'être choisi pour

L'HEURE DES QUILLES

Informez-vous auprès du gérant de votre salle favorite!

Dow LA BIÈRE GARANTIE — LA SEULE BIÈRE "CLIMATISÉE"

Pour vos remplacements... une seule marque:

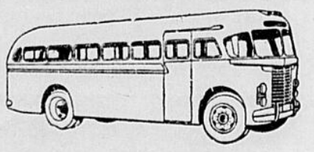


LA BATTERIE NO. 1 AU PAYS

DELCO "Charge Sèche" est ce qu'il y a de meilleur— pour la simple raison qu'à l'achat cette batterie est toujours fraiche et pleine de vitalité. Types 6 et 12 volts, vendus avec garantie écrite de longue durée.

Dubois & Frères, Ltée
Rue St-Calixte
Tél.: 41
Plessisville, P. Q.

Service Express direct pour MONTREAL



— De Sainte-Anastasie — Plessisville à Montréal — Tous les Jours —

	Tous les Jours excepté Vendredi A. M.	Vend.	Tous les jours P. M.	Dimanche et Fêtes seulement - P. M.
Sainte-Anastasie	8.25	6.25	4.25	
Plessisville	9.00	7.00	5.00	5.00 9.00
Montréal	12.15	10.15		8.15 12.15

De Montréal à Plessisville et Ste-Anastasie — excepté Samedi et Dimanche —

Tous les jours excepté vendredi P. M.	Vendredi seulement P. M.	Tous les Jours A. M.	Dimanche seulement P. M.	Dimanche seulement P. M.
5.30	6.30	Montréal 9.30	2.30	8.30
8.45	9.45	Plessisville 12.45	5.45	11.45
9.20	10.15	Ste-Anastasie 1.15	6.15	12.15

ARRETS CHEZ LES AGENTS LOCAUX CI-DESSOUS
Ste-Anastasie: — Napoléon ISABELLE, Tél: 235 sonnez 22,
Lyster: — HOTEL LYSTER, Téléphone 4 sonnez 3,
Ste-Julie: — E. BEAUDOIN, Hôtel, Téléphone 22,
Laurierville: — H. LEMIEUX, Restaurant, Téléphone 21,
Plessisville: — Terminus Central, Téléphone 305,
Princeville: — Restaurant CARIGNAN, Téléphone 25,
Montréal: — Terminus Trans-Canada, 1700 rue Berri, Tél: MA-7062, (Immeuble Palais du Commerce

Pour renseignements supplémentaires Consultez votre agent local ou communiquez avec

Hervé Provencher Propriétaire

Service tous les jours entre Plessisville - Victoriaville et Ste-Angèle.

Autobus de Luxe de 40 passagers, pour voyages spéciaux.

Plessisville, P. Q.

PRINCEVILLE

Exécutif réélu au complet à la S.C.A.P.L. de Princeville

Les membres du bureau de direction de 1959 à la Société Coopérative Agricole des Produits Laitiers de Princeville ont été réélus au complet pour un nouveau terme. Ces nominations ont été faites pendant les délibérations de l'assemblée générale annuelle de la Société. Cette manifestation qui vient d'avoir lieu au Centre de Loisir est considérée comme la Fête Coopérative de l'année chez les agriculteurs de la région.

L'exécutif réélu a M. Emile Lacourse comme président alors que le vice-président est M. Ligouri Gagnon. MM. Henri Labonté, Antoinio Sévigny et Paul Baillargeon en sont les directeurs. Le poste de secrétaire est occupé par M. Rodolphe Rochette. M. Rochette est aussi le gérant des établissements de la Société. Il est secondé dans son travail depuis quelques années par M. Gaston Lehoux.

M. Jules Pichette, agronome de Plessisville, qui était présent à la réunion générale avait préparé le bilan des opérations financières de la Société pour l'année 1959. Les chiffres de ce bilan ont été communiqués aux membres à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'organisme. Le rapport indique un profit net de $7,562.40. Le surplus s'élevait à près de $10,000. mais on a porté plus de 2,000. à la réserve crée pour les comptes douteux qui sont inscrits dans les livres de la Société.

En 1959, les ventes d'animaux se sont élevées à $104,665.10. Au service de la ferronnerie, le chiffre d'affaires a atteint $42,286.84 pour l'année écoulée. A la meunerie, les ventes se sont élevées à $219,463.-47. Le chiffre d'affaires total de la S.C.A.P.L. en 1959 est de $366,415-41.

Sur le bilan, on remarque que la Société a un actif de $122,081.36. Le passif s'élève à $56,146.17 laissant ainsi un avoir propre de $65.-935.19. L'actif comprend un édifice imposant abritant les bureaux, entrepôts, magasins, équipement et outillage de la Société.

En plus de la plupart des membres et des officiers, de nombreuses personnalités du monde agricole, coopératif et agronomique avaient tenues à prendre part aux activités de cette journée. Les autorités religieuses étaient représentées par M. l'abbé Claude Baril, l'un des vicaires de Princeville.

Des allocutions de circonstances ont été prononcées par plusieurs invités d'honneur à cette occasion. Dans le groupe, on remarquait principalement: M. Emile Massé de Québec. M. Massé est directeur du Service de la Propagande de la Coopérative Fédérée de Québec. La Caisse Populaire de Princeville était représentée dans la personne de son gérant, M. André Cloutier.

Signalons aussi la présence de MM. Hector Béliveau et Irenée Chabot de Victoriaville, tous deux agronomes de comté, M. J.-Vincent Lanouette de Victoriaville propagandiste au Service de l'Industrie Animale, M. F. Béliveau, agronome de Plessisville.

On remarquait aussi M. Antonio Lamoureux agronome de St-Hyacinthe et cultivateur-amateur, M. Denis Remillard propagandiste à la Coopérative Agricole de Plessisville, M. André Flamand de Princeville, propagandiste-classificateur dans cinq comtés de la région pour le Ministère Fédéral de l'Agriculture ainsi que M. Etienne Borsanyi classificateur aux abattoirs de la Coopérative Fédérée de Princeville. M. Borsanyi est d'origine hongroise.

Au banquet qui a été servi à une centaine de convives au Centre de Loisir, à Princeville, on remarquait aussi Mlle Françoise Pellerin de Plessisville, Mlle Pellerin est "Duchesse" de l'Industrie Laitière du Québec et aspirante au titre de "Reine de l'Industrie Laitière du Québec". Ce dernier titre sera attribué à la meilleure participante lors d'une cérémonie spéciale qui aura lieu au Salon de l'Agriculture cette proclamation sera faite le 26 février prochain. M. Henri Veilleux de Victoriaville, propagandiste dans la région pour le Ministère de l'Agriculture était aussi présent à la fête.

Cette journée coopérative avait débuté par une messe chantée en l'église de Princeville à l'intention de tous les participants. L'assistance s'est ensuite réunie au Centre de Loisir pour la présentation du bilan et les délibérations de l'assemblée. Le banquet de circonstance a été servi à l'heure du diner. Enfin les conférences et les élections pour le nouveau bureau de direction ont mis fin aux activités de cette belle manifestation organisée par la S.C.A.P.L. de Princeville.

Salle comble au "Roi des Quilleurs" à Princeville

Une foule nombreuse parmi laquelle la gent féminine était bien représentée a assisté au troisième programme de la saison du "Roi des Quilleurs" à Princeville. La rencontre mettait en lice M. Rosaire Morand, vainqueur des deux parties précédentes qui défendait son titre contre M. René Bazin aspirant. Le programme "Roi des Quilleurs" était présenté à la Salle du Centre de Loisir dont M. Jean-Guy Ramsay est le populaire gérant.

M. René Bazin a été proclamé nouveau "Roi de Quilleurs" en rapportant les honneurs du triple à cette occasion. Il a compté des simples de 136, 123 et 141 pour un total de 400. M. Morand, pour sa part, a joué de malchance durant toute la partie en comptant 100, 115 et 128 pour un triple de 343 laissant ainsi une avance de 57 quilles à son adversaire.

M. Rosaire Morand, qui est le doyen des quilleurs de Princeville, a donc reçu une somme de $15. pour ses deux victoires passées. Un montant de $5. a été versé dans la réserve pour l'achat du trophée de fin de saison. Enfin, le nouveau "Roi des Quilleurs" M. René Bazin a $10. d'accumulé vu qu'il a choisi de défendre de nouveau son titre dimanche prochain. Le sort lui a désigné M. Germain Beauvillier comme adversaire à cette occasion.

Pour le bénéfice de l'assistance M. Arthur Martin agissait comme chroniqueur pour la rencontre Morand-Bazin. Un prix de présence, don généreux du commanditaire du programme, a favorisé M. Jacques Hunter. Un cadeau semblable est attribué à chacun des programmes du "Roi des Quilleurs" à Princeville.

M. Roland Croteau, promoteur de cette activité a prononcé des allocutions de circonstance au début et à l'issue de la rencontre. Il a profité de l'occasion pour présenter à l'assistance, le commanditaire du programme, M. Gérard Raymond de Victoriaville. M. Raymond, qui est représentant dans la région pour "DOW" une importante, brasserie de Montréal, était venu assister à la victoire de M. René Bazin. Le commanditaire suit de près les activités du "Roi des Quilleurs" de Princeville et est très satisfait de l'enthousiasme manifesté par la population pour ce populaire programme.

Les responsables de cette activité ont aussi profité de l'occasion pour inviter tous les fervents des quilles à la rencontre de dimanche prochain. Le "Roi des Quilleurs" René Bazin défendra alors son titre contre l'aspirant M. Germain Beauvilliers et les amateurs sont assurés d'une lutte serrée entre ces deux quilleurs qui ont déjà fait leurs preuves dans le passé et qui mettront tout en oeuvre pour s'assurer le titre.

Organisation d'une campagne par les artisans de Princeville

Les membres de l'exécutif de la Société des Artisans, section de Princeville, viennent de tenir leur première réunion pour 1960. La plupart des officiers parmi lesquels la gent féminine est bien représentée, ont assisté au Centre de Loisir pour cette première activité de l'année en cours. M. Gérard Houle, président actuel de l'organisme, a dirigé les délibérations.

Cette assemblée avait pour but de tracer un programme général des activités pour 1960. Des changements fréquents à la direction et le manque de propagandistes pour la Société avait eu pour résultat un certain ralentissement dans les réalisations de la Société au cours des dernières années.

La direction entend donner au mouvement local, la popularité à laquelle elle a droit. Un propagandiste dévoué a été désigné dans la personne de M. Roland Bergeron. En plus de Princeville, M. Bergeron étendra son champ d'action dans les localités avoisinantes. Des membres sont recrutés à St-Louis de Blandford, à St-Norbert d'Arthabaska et dans quelques autres paroisses qui ne possèdent pas de conseils locaux de la Société des Artisans.

Une autre question importante sera aussi l'objet d'une attention particulière des officiers de la Société au cours des prochaines semaines. Il sagit de la préparation de la grande campagne de souscription en faveur du prêt étudiant des Artisans. M. Gérard Houle, président de la Société, a été nommé organisateur en chef. Son principal collaborateur à cette occasion sera M. Jacques Paquin, secrétaire de la section locale de la Société. La formation complète du comité chargé de cette grande campagne se fera sous peu.

Un autre sujet sera aussi à l'étude au cours de la saison. Les assemblées générales de l'organisme se font actuellement une seule fois par année. On avait déjà proposé de multiplier ces réunions générales afin de permettre à un plus grand nombre de membres de participer aux activités de la Société et d'entrer en contact plus souvent avec les autres membres et les officiers. Il est possible que cette pratique soit mise en application après une étude attentive de ce projet.

Journée régionale Anti-alcoolique en préparation à Princeville

Les membres des cercles d'abstinents de Princeville ne seront pas inactifs en 1960 si l'on en juge par le programme approuvé lors de la réunion générale de janvier pour les deux organismes. Sur les articles de ce ducoment préparé par le Dr Marc St-Hilaire, président, on remarque la tenue d'une journée régionale anti-alcoolique.

La manifestation est prévue pour le 24 avril et concernera environ 900 abstinents. Princeville, St-Norbert d'Arthabaska et Ste-Hélène de Chester sont les cercles intéressés qui forment la régionale de cette partie du comté. M. Wilfrid Langlois, président de cette section régionale prendra une part active dans la préparation de la journée anti-alcoolique tenue à Princeville.

Comme conférencier invité, on a retenu les services du Rév. Père Ubald Villeneuve, o.m.i. aumônier général du Centre Canadien. L'éminent religieux a répondu affirmativement à l'invitation qui lui avait été faite et il sera à Princeville le 24 avril prochain.

Un comité d'organisation sera formé pour prendre la responsabilité de cette grande journée anti-alcoolique à Princeville. Un communiqué sera émis au cours des prochaines semaines par les membres de ce comité concernant le programme complet de la journée anti-alcoolique du 24 avril à Princeville.

Désagréable surprise après un vol chez un cultivateur de Princeville

M. Alphonse Lecomte, cultivateur demeurant dans le 12ieme rang de Princeville a eu la surprise de sa vie en pénétrant dans son garage dans l'après-midi. En effet, des voleurs y étaient passés durant la nuit précédente sans doute vu que M. Lecomte n'avait pas eu à se servir de son auto la journée précédente.

On avait volé roues, pneus et accessoires de la voiture Oldsmobile modèle 1953 de M. Lecomte. La voiture reposait à plat sur le plancher du garage. Un assortiment de clefs manquait aussi à l'outillage conservé à cet endroit par le propriétaire. On estime à près de $300. la valeur des objets enlevés par les intrus.

Les voleurs se sont introduits dans la construction par une fenêtre à l'arrière de la bâtisse. Ils l'ont arrachée de son cadre pour l'appuyer au mur extérieur sans la replacer à la suite de leur aventure. Tout le matériel volé a été sorti par ce passage de fortune.

Le cas a été rapporté immédiatement au chef de police de Princeville, M. J. Antonio Lacroix ainsi qu'à la Sûreté Provinciale. Une enquête est ouverte pour retracer les auteurs de ce vol nocturne. Selon les relevés, le fait serait l'oeuvre de malfaiteurs qui semblaient connaitre très bien les lieux.

Nomination de responsables pour les cours de P. au M. à Princeville

Plusieurs responsables viennent d'être désignés pour collaborer avec les organisateurs des Cours de Préparation au Mariage à Princeville.

(Suite à la page 4)

Chambres à louer
à Plessisville
S'adresser à :
1824
rue St-Calixte
Tél.: 120 - Plessisville, P. Q.



Rappelez à votre épouse les épargnes plus élevées qu'elle réalise en achetant au

IGA

JOURS DU DOLLAR

EPARGNEZ 16¢ **JUS de POMMES IGA** 8 Btes 20 oz. **1.00**

EPARGNEZ 6¢ **Sirop** Pour le **Rhume** MATHIEU 2 Bouteilles **1.00**

EPARGNEZ 9¢ **JUS de Tomates Aylmer** 9 Btes 20 oz. **1.00**

EPARGNEZ 9¢ **Fèves jaunes** coupées IGA 7 Btes 20 oz. **1.00**

EPARGNEZ 36¢ **PAPIER de Toilette VOGUE 14** Rouls. **1.00**

Boeuf de marque de Choix Rouge ou Bleue
ROTI DE PALETTE Table Rite lb **39¢**
Pour un délicieux rôti de casserole

FESSE de JAMBON FUMEE WILSIL lb **59**
Prêt à servir, sans jarrets et peau enlévée

ROULE COTTAGE MIDGET WILSIL lb **65**
Empaqueté à vide

Weiners Wilsil sans peau pqt 1 lb. **45¢**

BACON tranché Wilsil Pqt. 1 lb. 65¢

CELERI "Pascal" de Californie Grosseur 24 pied **25¢**

ECHALOTTES du Texas 3 bottes **29¢**

Miel Blanc Brown Bear, - No 1 pasteurisé Bte 2 lbs 59c

Café I G A "Sunny Morn" Sac 1 lb. 59c

Fromage Tranche "DeLuxe" Kraft PQT 8 on. 35c

Céréales Kellogg's "All Bran" PQT 16 on. 31c

Biscuits Soda Christie PQT 2 lbs 63c

Bonbons Assortis I. G. A. PQT. 29c

Papier Ciré I G. A. - 12" Roul. 25' 31c

EPARGNEZ 8¢ PECHES Iga Ripe'n -Ragged 4 btes 20 on. $1.00

EPARGNEZ 15¢ FEVES BRUN FONCES LIBBY 5 btes 20 on. $1.00

EPARGNEZ 4¢ SOUPE aux TOMATES Aylmer 9 btes 10 on. $1.00

EPARGNEZ 16¢ ALIMENTS pour CHIENS IGA 11 btes 15 on. $1.00

PAMPLEMOUSSES de Floride - Grosseur 96 "Marsh" sans pépins Rose 10 pour **49¢**

Le dimanche, à la T V

LE SOIR TUE LE MATIN

Une conception toute "ratatinée" de la sanctification du dimanche fait qu'on résume à la messe du matin les observances prescrites pour satisfaire au précepte. Sans doute, le commandement de l'Eglise n'impose sous peine de péché que l'assistance à la messe et l'abstention du travail servile.

Mais le troisième commandement de Dieu demeure intact et ne réduit pas à ces limites précises la sanctification du jour du Seigneur. En particulier, Moïse n'a pas parlé, sur ses tables de pierre, de Music-Hall et de Pique-Atout.

On filtre les mouches on avale les chameaux

Il serait bien vain d'être scrupuleux le matin, si on est trop large le soir et si on noie la sainteté du dimanche dans des spectacles qui sont bien loin de convenir même sur semaine. 'Le dimanche soir, à l'heure où toute la famille est réunie et aime à regarder la T. V., la population en très grande majorité chrétienne de notre province a droit un droit strict, à des programmes divertissants, mais qui respectent la dignité du jour consacré au Seigneur" (J. B. Desrosiers, p.s.s., dans Nos Cours, 21-11-59).

Music-Hall semble particulièrement mal adapté au dimanche. Pour le prix fabuleux qu'elle coûte à Radio-Canada, on a lieu de croire que cette émission pourrait être aussi gaie en étant plus saine et de meilleur goût, Pique-Atout mérite des remarques analogues.

Les points faibles

Les costumes et les danses sont les points les plus faibles. Sans nous attacher à la douteuse valeur artistique des uns comme des autres, nous leur reprochons leur indécence fréquente et effrontée, qui rend mal à l'aise les jeunes gens et les parents, même en l'absence des enfants.

Quant aux numéros, il faut accepter comme normal que tous ne soient pas de la plus haute qualité artistique, aussi bien les chansons que les sketches et les autres variétés. Mais on peut être plus sévère quant à leur inspiration et à leur atmosphère. Combien de chansons "blasées", sans idéal, sans énergie, sans morale et immorales, combien de bouffonneries grivoises, combien de "shows" américains, qui traduisent un mode de vie tout à fait étranger à nos moeurs.

Les spectateurs

Il y a plus de deux ans, le 19 octobre 1957, Le Messager publiait en première page une charge assez puissante contre Music-Hall "nouvelle formule". L'artiele a eu son petit tour de presse, puis tout fut oublié, puisque Music-Hall pourrait aujourd'hui encourir les mêmes reproches qu'en 1957. Si les téléspectateurs protestaient personnellement ou par groupes à la suite de la voix publique des journaux, il n'y a pas de doute que les commanditaires et Radio-Canada s'occuperaient d'effectuer les changements qui s'imposent.

Vive Music-Hall

Nous ne souhaitons pas plus que personne la disparition de Music-Hall, dont un grand nombre d'éléments sont excellents et constituent un divertissement goûté de la population et absolument inoffensif. ....Nous réclamons cependant quelques corrections dans les costumes, les danses, les grivoiseries, les américanismes et les chansons "blasées". Et nous laissons à d'autres le soin d'en exiger les qualités artistiques minima qui pourront encore lui manquer.

Daniel CROTEAU, ptre.

Baptêmes à Ste-Sophie-de-Mégantic

Joseph, Raymond, Gérald, fils de M. et Mme Damien Dargy (Patricia Beaudoin). Parrain et marraine: M. Mme Raymond Provencher. Porteuse: Mme Réal Beaudoin.

Marie, Agathe, Lucie, fille de M. et Mme Raoul Bergeron (Thérèse Marois), baptisée par M. l'abbé Aurèle Bergeron, professeur au Séminaire de Québec et oncle de l'enfant.

Parrain et marraine: M. Mme Armand Moffet. Porteuse: Mlle Françoise Marois.

Statistiques de Ste-Sophie de Mégantic pour 1959

M. l'abbé Louis MAROIS, curé de Ste-Sophie, a bien voulu nous faire tenir ces jours derniers, pour publication, les statistiques de sa paroisse qui ne manqueront certainement pas d'intéresser nos lecteurs de Plessisville et des paroisses avoisinantes. Nos remerciements à M. le curé Marois.

Statistiques de Ste-Sophie

Population globale 992 familles 190, baptêmes 30, mariages 8, décès 3, communiants 772, non-communiants, 220, 41.000 communions distribuées pendant l'année.

SOCIETES EN ACTIVITE

Ligue du Sacre-Coeur 176 membres
Union Apostolat de la Prière 425
Dames de Ste-Anne 166
Enfants de Marie 91
Union de Prières 191
J.A.C. et J.A.C.F. 16
Cercle Lacordaire et Jeanne d'Arc, 87 Lac. et 62 J. D'Arc.
Légion de Marie en formation.
Union Catholique des cultivateurs 67 membres.

Les institutrices sont affiliées au Syndicat des Institutrices rurales de Plessisville.

Nos cultivateurs font partie des nombreuses coopératives de Plessisville.

ACTIVITES SCOLAIRES

Nous avons une Ecole Centrale totale, dirigée par les Oblates Missionnaires de l'Immaculée. Les religieuses sont au nombre de 4, dont la Directrice de l'Ecole et deux soeurs enseignantes. 7 institutrices laiques enseignent à l'Ecole Centrale. A l'Ecole, nous avons une J.E.C. de 13 membres une J.E.C.F. de 23 membres, une Croisade Eucharistique de 24 garçons et 33 filles.

FREQUENTATION SCOLAIRE

148 garçons et 121 filles fréquentent l'Ecole Centrale. 7 garçons et 4 filles poursuivent des études supérieures à l'extérieur.

MARGUILLIERS

M. Rosaire Goudreault est le marguillier sortant de charge.

M. Roger Caron a été élu nouveau marguillier et occupera le banc avec M. Alcide Vigneault, et M. Mérildé Blondeau, qui devient marguillier en charge.

Résultats des examens semestriels...

Janvier 1960 - A l'Ecole de Métiers de Plessisville

C'est toujours avec grand plaisir que nous publions dans nos colonnes le résultat des examens des élèves de l'Ecole de Métiers de Plessisville où M. Gérard Bélanger, T. P. en est le directeur, lequel nous a fait parvenir ce communiqué.

HONNEUR AU MERITE

1ère Spécialisation:	
Raymond Cloutier	78.7
Jean-Paul Gagnon	74.2
Jean-Claude Gamache	73.7
Préparatoire:	
Claude Morissette	80.5
Claude Vignoul	75.4
Yvan Dubois	74.9
2e Métiers:	
Gabriel Gosselin	79.2
Jean-Guy Ouellet	78.3
Sylvain Bélanger	75.7
1ère Métiers:	
Marc-André Labonté	87.0
Marcel Gosselin	83.3
Réal Blanchette.	83.1

La direction désire remercier les professeurs pour leur collaboration à la compilation des résultats; les examens se sont terminés le 22 janvier à midi et les résultats ont été connus à 4 heures p.m.

Gérard Bélanger, T. P. directeur.

Plantes bien conservées

Les belles plantes qu'on reçoit en cadeau, poinsetties, cyclamens et chrysanthèmes, fleurissent magnifiquement mais, hélas brièvement. Avec des soins, cependant, on réussit à les prolonger jusqu'à huit semaines, selon M. G. R. Snyder, directeur du service technique de la division des produits chimiques agricoles de la C-I-L.

Les larges pétales blancs ou écarlates de la poinsettie restent frais longtemps lorsqu'on connait ses besoins. Il faut à la plante beaucoup de lumière et une température d'environ 65 degrés Fahrenheit. La terre du pot sera conservée modérément humide. Si les racines s'assèchent ou si la plante est sujette aux courants d'air, les feuilles intérieures jauniront ou viendront à tomber.

Le cyclamen s'accommode mieux d'une température fraiche, soit de 55 à 60 degrés F. Il lui faut beaucoup d'eau. Le tubercule sort de terre? Tant mieux, ceci empêche les tiges et les feuilles de pourrir.

Et la poinsettie et le cyclamen sont des plantes affamées. Elles sont d'ordinaire bien engraissées chez le fleuriste, mais il est bon de les arroser toutes les trois ou quatre semaines, d'une solution faible d'un fertilisant soluble à l'eau.

Les chrysanthèmes forcés en serre ne sont pas aussi résistants que les plantes cultivées en pleine terre. Ils demandent peu de soins, mais ne durent guère plus de quatre semaines.

Tomates en conserve jus de tomates

A cette époque de l'année les fruits frais canadiens sont bien peu nombreux. Heureusement que le marché offre en quantité des tomates en conserve et du jus de tomate de toute première qualité.

Au point de vue valeur nutritive les tomates en conserve et le jus de tomate sont précieux à cause de leur teneur en vitamine C.... ½ tasse de tomates en conserve ou de jus de tomate équivaut à une orange moyenne.

Les tomates sont classées d'après la qualité en Canada de Fantaisie, Canada de Choix et Canada Régulier.

Pour servir tel quel, comme salade d'accompagnement, on achète les tomates catégorie Canada de Fantaisie. On se contente généralement de les assaisonner de sel et de poivre, mais rien n'empêche de les accommoder à la vinaigrette aux fines herbes ou à la mayonnaise.

Le jus de tomate est aussi classé d'après la qualité en Canada de Fantaisie et Canada de Choix. On sert souvent du jus de tomate simplement avec sel et poivre au début du repas de tous les jours. On peut aussi le condimenter d'ail d'oignon, de jus d'oignon de fines herbes de raifor et le présenter comme cocktail accompagné de croûtons au fromage ou de canapés.

Tomates et jus de tomate servent à préparer une foule de sauces plus ou moins épicées destinées à relever la saveur des viandes, des mets en casseroles des pâtes alimentaires.

La cuisine canadienne anglaise spécialisée en mets en casseroles accompagne souvent ces derniers de gelée de tomate. La gelée se compose de tomates coulées ou de jus de tomate condimenté au goût et additionnés de gélatine en suffisance pour faire prendre en une gelée qui se démoule bien. On utilise généralement ½ à ¾ c. à table de gélatine par tasse de tomate.

La Section des consommateurs
Ministère de l'Agriculture du Canada.

(Suite de la page 3)

Princeville

Le groupe fournira une précieuse collaboration pour assurer le succès de cette activité. Les leçons ont débuté sous la direction de M. l'abbé Claude Baril, l'un des vicaires à Princeville et principal moniteur.

Les jeunes gens choisis sont MM. André Fortier, Bertrand Liberge et çons. Chez les jeunes filles Mlles Edith Lavigne, Agathe Houle et Germain Dumas du côté des gar- Lucie Gagnon ont été désignées pour assumer une partie des responsabilités des cours.

Les leçons se donnent dans un local du Centre de Loisir. La série complète comprend 13 cours dont un est donné chaque dimanche après-midi. Les activités se poursuivront jusqu'au printemps. Le nombre de couples inscrits n'est pas très considérable, toutefois, il est possible que d'autres se joignent au groupe actuel, n'ayant pas pu s'inscrire à la première leçon pour des raisons spéciales.

Un prochain cours sera donné par M. André Cloutier, gérant de la Caisse Populaire et qui est reconnu pour ses talents de conférencier. De la documentation est actuellement étudiée par d'autres personnalités pour des leçons dans différents domaines à l'intention de ceux qui se fréquentent en vue de mariage.

LE SAVIEZ-VOUS

S'il est vrai que les prestations aident à atténuer les effets du chômage sur les particuliers, il reste que même en supposant le taux de prestation le plus élevé, la personne qui chôme perd au moins de 50 p. 100 à 65 p. 100 de son pouvoir d'achat quand elle cesse de toucher son salaire habituel. Par exemple, si 2,000 personnes perdent leur emploi (il y en a eu plus que ce nombre l'an dernier dans notre région) l'argent qu'elles auront à dépenser chaque semaine sera diminué d'au moins 66 milles dollars. Pendant les 15 semaines que dure l'hiver, la somme s'élèverait donc à près d'un million de dollars. Pour bien comprendre toute la portée de ces chiffres, il faut songer à quel point notre vie économique dépend des achats à tempérament et des conditions de paiement faciles. C'est dire que les répercussions du chômage sur les manufacturiers et les détaillants de toutes sortes sont immédiates et désastreuses. Le problème du chômage d'hiver intéresse donc directement la collectivité, et aucun citoyen de notre localité ne peut échapper à ses conséquences.



Des fleurs pour toutes occasions . . .

Nous pouvons vous fournir en tout temps et pour toutes occasions DES FLEURS pour

Naissances . . . Mariages. . . Anniversaires . .
Décorations . . . Mortalité . . . etc . .

Aussi, BIBELOTS variés et de différents prix.
Service rapide . . . Téléphonez pour vos commandes.

FLEURISTE PLESSIS

1735, rue St-Calixte, UBALD PELLERIN, prop. Tél: 567
PLESSISVILLE, – P. Q.

Vous économiserez avec . . .
Isolation Mégantic
RENE FORTIER, prop.
Nous nous occupons de l'Isolation de toutes bâtisses avec laine minérale. Méthode de souffleur.
Tél: 22-W - Inverness, - P.Q. - Cté Mégantic

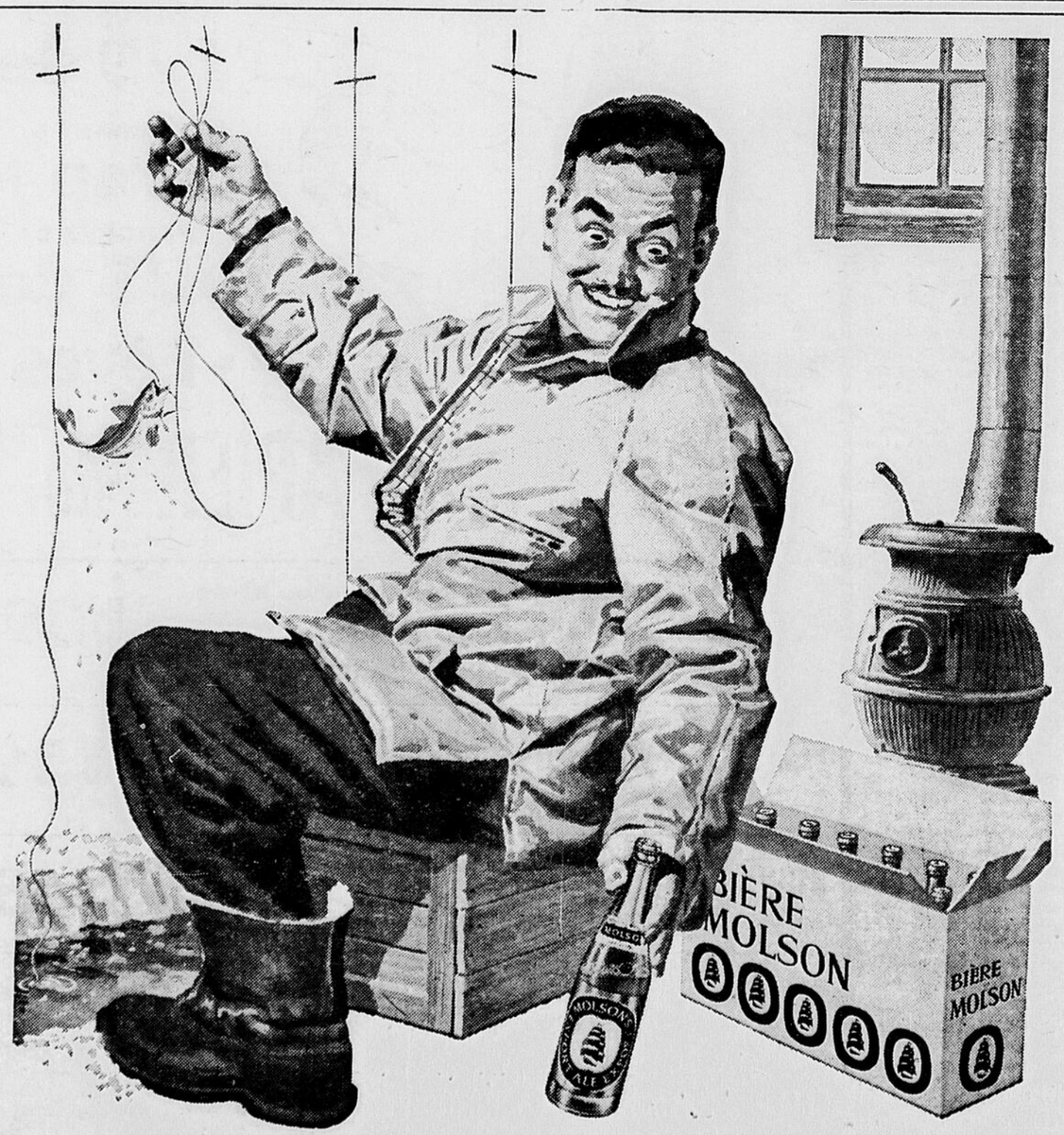
POUR VOS REPARATIONS
DE RADIOS ET TELEVISIONS
Consultez
RAYMOND BONNEVILLE
Propriétaire de "Bilocq Service (Edifice Théâtre Colonial)
Tél: 755 ou 182 J. — PLESSISVILLE, P. Q.
Service rapide et courtois à domicile.

• DESSINS
• ENSEIGNES
• LITHOGRAPHIE
• VIGNETTES
Larochelle - Publicité
1495 Saint-Calixte
TEL: 65 PLESSISVILLE



Grand Solde
ÉPARGNEZ $2.00 et $3.00
gaines Playtex
de première qualité
Jusqu'à la fin de février - gaines PLAYTEX MOLD 'N' HOLD® et MAGIC CONTROLLER modèles 1959. Faites votre choix pendant que la gamme des couleurs et des tailles est encore complète
GAINES MAGIC CONTROLLER réduites de $2.00. Prix courant $8.95 solde $6.95
GAINES MOLD 'N' HOLD A GLISSIERE réduites de $3.00. Prix courant $11.95 solde $8.95
MAGASIN LOUISON
1616, avenue St-Louis, Tél.: 217
PLESSISVILLE, - P. Q.

Logis à Louer
comprenant (4) quatre appartements.
S'adresser à :
Raymond Guilmette
1613, avenue St-Louis, - Tél.: 267.
Plessisville, P. Q.
(N. 2I janv. 60 JQNO.)



La vie a ses bons moments...
prendre une MOLSON c'est agréable
La bière de chez nous

Vente Sensationnelle du Carnaval

Voir Page 9

La sentence du juge Léonce Cliche met un point final

La controverse de S. Pierre-Baptiste

La polémique municipale qui a mis aux prises le conseil de St-Pierre Baptiste (Cté de Mégantic) et un groupe de contribuables à propos de l'achat du matériel nécessaire à l'entretien des chemins d'hiver, s'était concrétisée par une action judiciaire double: 1o, au conseil; 2o, au maire et aux quatre conseillers de la majorité par un citoyen de St-Pierre Baptiste, M. Fernand Guay, vient d'avoir son épilogue en cour de Thetford Mines où le juge Léonce Cliche a rendu jugement le 19 janvier.

Les faits

On se rappellera que le conseil de St-Pierre Baptiste avait eu recours à un référendum pour obtenir le consentement des contribuables à un emprunt destiné à l'achat par la municipalité du matériel nécessaire à l'entretien des routes et chemins et que ce référendum avait donné un résultat négatif.

Le 14 octobre 1959, le conseil adoptait un règlement qui permettait l'achat de l'outillage ou machinerie pour une somme de $17,755.97.

Le conseil déclarait disposer de la somme de $6,055.97 pour payer le coût des achats projetés. La balance, $12,700, devait serait payée en six versements semi-annuels.

En résumé, la grande partie de la machinerie était achetée à termes.

Le conseil escomptait un emprunt temporaire de $5,000. En comptant cet emprunt, la déclaration du conseil était vraie. mais l'emprunt n'était pas encore autorisé lors de l'adoption du règlement 46A et rien ne prévoit d'emprunt temporaire dans le dit règlement.

Le 16 octobre 59, la Commission municipale approuvait l'engagement de crédit de la municipalité au montant de $12,700 que comportait le règlement 46A.

Le 2 novembre, le conseil adopte un emprunt temporaire de $5,000 pour le paiement initial de la machinerie, et, le 11 novembre, cette résolution est remplacée par une autre, permettant un emprunt de $5,000 (où ne figurait plus le mot "temporaire").

Le 18 novembre, l'autorisation pour cet emprunt est donnée par la Commission municipale. La municipalité a donc emprunté un montant de $5,000 suivant les termes de la Commission municipale et elle agissait dans la limite de ses attributions.

L'action du demandeur

M. Fernand Guay intentait une action en vue de faire annuler le règlement 46A, le 12 novembre.

Le demandeur a basé son action sur un règlement visant les contrats liant les municipalités. L'achat de matériel ne peut être considéré comme un contrat avec une entreprise. Le législateur a permis, comme on l'a vu. d'acquérir le matériel nécessaire à l'entretien des chemins sur simple résolution. De plus le Conseil de St-Pierre Baptiste a adopté, le 4 novembre, un règlement ratifiant les achats faits par le conseil.

Premier jugement

Le juge Léon Cliche, considérant que la municipalité allègue des faits survenus après la signification de l'action (résolution du 11 novembre) et la déclaration erronée au sujet du montant en caisse, mais considérant également que, d'autre part, la procédure adoptée par le conseil a été légale, renvoie l'action du demandeur, mais condamne le conseil à payer les dépenses des deux parties. Il y avait apparemment, en effet, matière à controverse et une certaine confusion justifiant les doutes.

Le 2ième jugement

En ce qui concerne les cinq actions pénales intentées au maire, M. Maurice Provencher, et à quatre conseillers, MM. Alcide Tanguay, Ernest Fortier, Maurice Bilodeau et Omer Auger, nous donnons ci-après un bref résumé du jugement rendu le 19 janvier également.

En vertu de l'article 784 du code municipal relatif aux emprunts temporaires n'excédant pas la période d'un an qui sont permis sur simple résolution et, étant donné que le conseil a présenté une résolution ramenant à la période d'un an l'emprunt qui avait été par erreur prévu pour une période de 5 ans, étant donné que ledit emprunt a été approuvé par la Commission municipale, étant donné également qu'il servait à subvenir à des besoins urgents, les cinq plaintes ne sont pas fondées et renvoyées sans frais.

Le cas du Maire

Une parenthèse a été ouverte à propos du maire Provencher. Celui-ci ne pouvait, en aucun cas, être poursuivi pour vote d'un règlement illégal pusqu'il n'a pas voté, dans toute cette affaire, en aucune occasion.

Me Edouard Houde, occupait pour la défense et Me Guy Dorion, pour le demandeur.

Commerce à vendre

(Cause de départ)

S'adresser à :

Magasin de Textile

1677, avenue St-Edouard, - Tél: 577
Plessisville, P. Q.

N 14 janv. 60. JQNO.

Maison à vendre

Maison de deux logis, située sur la rue Vaillancourt.

S'adresser à:

1636, Avenue St-Louis
Plessisville, P. Q.
(N. 28 janv 1960).

Peut-on employer comme semence le grain récolté sur sa ferme ?

Conseils agricoles:

QUEBEC, le 18 janvier 1960 — Plusieurs cultivateurs se posent la question à savoir si le grain qu'ils ont récolté sur leur ferme peut être employé comme semence. Et pourquoi pas si ce grain est de la variété qui convient à la région, s'il a bien mûri et s'il a été récolté et conservé en bonne condition, déclare M. André Auger, directeur du Service de la Grande Culture.

En utilisant son propre grain comme semence, on évite le risque d'introduire sur sa ferme des mauvaises herbes nouvelles. Et Dieu sait si nous en avons déjà suffisamment. On évite également un déboursé au moment où il y en a tant d'autres à faire.

Toutefois, il ne faut pas oublier que toute semence doit être bien criblée avant d'être confiée au sol.

Si le grain qu'on a récolté est de qualité douteuse, si le rendement semble non satisfaisant parce que la variété ne mûrit pas bien, qu'elle est susceptible aux maladies ou que sa paille est trop faible, il n'y a pas à hésiter, on doit changer de semence et choisir une variété qui a fait ses preuves dans la région.

Souvenons-nous qu'on économise jamais en employant des semences de deuxième ou troisième qualité.

Art oratoire au Jeune Commerce de Plessisville

Le journal voit et rapporte au lecteur ce que ce dernier n'aurait parfois pas l'idée d'observer. Le lecteur s'étonne, s'intéresse et le journal a rempli sa fonction.

Cette semaine, "la Feuille d'Erable" a jeté un coup d'oeil curieux sur une activité très utile de la Chambre de Commerce, le cours d'Art Oratoire, donné par M. Jacques Leclerc.

C'était la sixième leçon de l'année. Les élèves, huit en tout, étaient réunis dans une petite salle au deuxième étage du Centre d'Etude.

Rien, absolument rien ne pouvait laisser prévoir à "'La Feuille d'Erable" inopinément tombée dans ce cénacle d'apprentis Démosthène, que le moniteur, d'une mansuétude proverbiale, possédait une voix qui porte à plus de 500 pieds lorsqu'elle s'enfle et que M. Jacques Leclerc a en lui des possibilités de tribun suffisantes pour secouer, le cas échéant et pour sauver d'une situation désespérée, s'il le fallait, une foule de 10,000 personnes.

Un seul exercice d'art oratoire, appelé "stimulant" par les initiés, est suffisant pour révéler une chose aussi incroyable. On ne peut pas dire que les cours d'Art Oratoire soient silencieux. Il arrive qu'une dame d'un comité réuni dans la pièce voisine vienne fermer les portes d'un air horrifié.

Ce cours est appelé d'Art Oratoire mais il est plutôt de débit oratoire, car il porte beaucoup plus sur le comportement psychologique de l'orateur aux prises avec tous ses ennemis traditionnels: le trac, d'abord, le mauvais maintien, le débit monotone, insuffisamment articulé etc; que sur la facture du discours en lui-même. Beaucoup de gens ont étudié Cicéron et Bossuet dans leur jeune temps. Ils en ont retiré un grand profit. Mais cela ne leur a pas appris à ne pas trembler sur leurs jambes dès qu'ils doivent parler à plus de 6 personnes à la fois et à se sentir fondre comme de la neige au soleil, dès que l'auditoire dépasse les 50 personnes.

Cher lecteur qui nous lisez, vous, personnellement, vous sentez-vous capable si l'on vous y appelait, d'aller recevoir un invité de marque à l'Hôtel de Ville de prendre élégamment la parole devant la foule et de dire ce que vous pensez A vous de répondre.

Les cours d'Art Oratoire ont été créés pour tous ceux qui ont la franchise de reconnaître vis-à-vis d'eux-mêmes, qu'ils sont loin de la perfection dans ce domaine et qui ont peur de se trouver pris au dépourvu dans n'importe qu'elle assemblée. Tout le monde peut être appelé à parler en public. On ne peut jamais prévoir les circonstances.

Nous avons rencontré chez M. Leclerc, un Monsieur posé de Plessisville. Il y côtoyait des jeunes gens dans la vingtaine et il paraissait y prendre un vif plaisir. Il nous a confié qu'il s'était inscrit au cours d'Art Oratoire pour la simple raison qu'il s'était juré d'employer tous les moyens de se débarrasser du trac stupide qui le prend à la gorge dès qu'il doit parler en public, ne fût-ce que pour lire un simple rapport.

Avec l'assentiment des intéressés, nous vous donnons, ci-après une appréciation de leurs talents révélés au moyen des exercices d'élocution, parfois très amusants, auxquels ils se sont prêtés.

Monsieur P. S., possède une voix de bronze. Il a l'étoffe d'un tribun. Monsieur C. L. est de la même trempe. Ils ont une personnalité différente mais des qualités identiques.

M. J. G. G. fait de louables efforts pour laisser éclater une personnalité riche mais que la nervosité étouffe. Courage! Monsieur G. On a trop besoin de vous dans les assemblées pour que vous vous effaciez.

Quant à Monsieur F. B. c'est tout un poème. Il possède l'étoffe d'un fin fantaisiste. S'il suivait les cours d'art dramatique de Mme De Vienne, il deviendrait peut-être le jeune premier comédien qui manque à Radio-Canada.

Monsieur B. P. est, et cela se voit, l'intellectuel tranquille qui n'est heureux que dans une bibliothèque. Il fera des conférences impeccables, mais ce ne sera jamais un meneur politique, il n'est pas assez violent pour cela.

Monsieur L. B. n'en est plus à ses premières armes. Il vient pour encourager ses amis. C'est l'homme qui défend ses idées pied à pied. Vif et courtois, il n'a pas peur des mots mais s'en sert prudemment.

M. R. B., vous raconte simplement son affaire. Il est détendu et naturel. Les cours lui ont fait un effet radical. Il nous reste à ap-

(Suite à la page 7)

La RONDE de PIERRE

Assemblée de la Ligue Catholique Féminine à Plessisville mardi, le 2 Février

L'on nous prie d'annoncer que l'assemblée régulière de La Ligue Catholique Féminine aura lieu au "Centre d'Etude" à Plessisville, mardi soir, le 2 février, à huit heures. Que toutes les ligueuses se fassent un devoir d'assister en grand nombre.

Il sera certainement question de faire part du grand succès de la partie de cartes de dimanche dernier, le 24 janvier laquelle a remporté un très grand succès. Les recettes sont une fois de plus à l'honneur des . . . dévouées organisatrices et des généreux donateurs ainsi que des assistants qui ont montré le plus bel esprit de collaboration pour les bonnes oeuvres de la Ligue Catholique Féminine.

Par ce fait les Dames de la direction de la ligue remercient très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée, soit par dons en argent et cadeaux, assistance à la soirée et coopération dans tous les détails de l'organisation. A tous un gracieux merci.

La Direction

Au hockey, Plessisville perd les services de Yvon Provencher, blessé

Le 14 janvier dernier, lors d'une partie jouée à Plessisville, le brillant ailier gauche, Yvon Provencher, a été blessé à l'épaule lors d'une mise en échec. La blessure consiste en un début de fracture et quelques muscles sont déchirés, à l'épaule. Un joueur combattif et un habile manieur de hockey, Provencher avait accumulé 2 buts et 10 assistances, en 7 parties pour prendre la tête des compteurs du Plessisville. Il ne reviendra pas au jeu cette saison, et nul doute que son absence se fera sentir. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et la guérison complète de sa blessure.

Le Club de Hockey de Plessisville
par Jean-Guy Daigle, publiciste.

Tournoi des champions Dow en vue de l'Heure des Quilles sur le réseau de Télévision de Radio Canada

Les étoiles DOW pour la semaine du 17 au 23 janvier qui se sont classées pour le tournoi de 7 mai prochain où 45 joueurs de la ville seront groupés, s'échelonnent comme suit.

Voici les trois plus hauts pointages de la semaine:

Justin Roberge - Ligue commerciale - 528 , 22 janvier.
Gustave Dionne - Ligue Forano - 517, 19 janvier.
Roger Grondin - Ligue commerciale - 516, 22 janvier.

Ces trois joueurs recevront un certificat encadré attestant leur classification au Tournoi DOW. Ce Tournoi est une gracieuseté de M. Maurice Legendre, représentant DOW pour la région.

Marcel Bernier, - Lucien Faucher

Tirage à "La Silhouette Moderne"

Madame Richard Morin de Victoriaville a été l'heureuse gagnante de la magnifique nappe en broderie Richelieu, avec serviettes, lors du tirage à l'occasion des Fêtes au magasin "La Silhouette Moderne" dont les demoiselles Roger sont les propriétaires, à Plessisville.



Une valeur General Motors

La Chevrolet est la voiture qui se vend le plus au Canada, et non sans raison. Elégance, spaciosité, puissance, prix imbattable, la Chevrolet offre tout cela. C'est la voiture qui fera sensation en 1960. Votre concessionnaire Chevrolet peut vous en donner livraison rapidement. Passez le voir au plus tôt. *Adoptez la Chevrolet pour 1960!*

CETTE ANNÉE comme toujours, la CHEVROLET convient à tous

ET VOICI POURQUOI . . .



L'INCOMPARABLE CHEVROLET 1960

Ne manquez pas le scintillant spectacle de variétés "General Motors vous invite . . ." à la télévision tous les lundis soir, à 9h.30!

FORAND AUTO, Ltée

1030, rue St-Calixte -- Tél. 433

PLESSISVILLE, P. Q.

MADAME . . .

Pour achat, réparations ou échange de MACHINE A COUDRE, consultez

Paul-Emile Tourigny

Représentant de la

Compagnie ::Singer" pour Plessisville et la région. . .

2000, rue St-Calixte
Tél.: 574-J
Plessisville, P. .
(P. 24, 21, 14, 21, janv. 60).

MACHINES - AMEUBLEMENTS ET ARTICLES DE BUREAU
VENTE — LOCATION — REPARATION — SERVICE

Gérard Bergeron

21 EST, RUE NOTRE-DAME TEL.: PL. 2-2277
VICTORIAVILLE

"Au service du commerce depuis 1946"

Romain Moreau

REFRIGERATION

Installation, Vente et Service de toutes marques de réfrigérateur, commercial ou domestique. Aussi, air conditionné.

162, rue Octave - Tél: PL. 2-4523
Victoriaville, - P. Q.

Les Photographes Amateurs des Bois-Francs Enrg.



Deuxième Concours

Le temps est maintenant venu de soumettre nos diapositives pour le deuxième concours lancé le 1er décembre dernier. En effet, le Comité des Activités recevra les diapositives des membres les 2, 4 et 5 février, 1960, à notre local, de 8.00 à 10.00 heures P.M. Rappelons que ce concours est accessible à tous les membres sans exception, qu'il sera jugé par un juge recommandé par "Photographic Society of America" et qu'il y a de beaux prix pour les gagnants.

Les diapositives des concurrents seront divisées en 3 groupes: Amateurs, Débutants, Amateurs Expérimentés et Professionnels. Dans les 2 premiers groupes, les concurrents pourront soumettre un maximum de 5 entrées. Quant au groupe Professionnels, le maximum est de 10 entrées.

Quel est l'amateur qui n'a pas au moins 5 ou 10 diapositives dignes de figurer dans notre concours? En regardant bien, on peut facilement en trouver beaucoup plus. Il s'agit d'un concours local seulement et le but principal est de faire bénéficier les amateurs de l'expérience des autres. Tous les membre qui font des diapositives en couleurs doivent se faire un plaisir, pour ne pas dire un devoir, de soumettre quelques échantillons de leur savoir-faire.

Causerie du 2 Février

Tel qu'annoncé, le 2 février, à 8.00 heures P.M., M. P. Fontaine présentera aux membres une autre de ses très intéressantes causerie. Le sujet traité sera: les objectifs (lentilles). C'est un sujet qui mérite d'être mieux connu des amateurs, qu'ils soient amateurs de cinématographie, de diapositives ou de noir et blanc. En connaissant les possibilités, les avantages ou les inconvénients d'un certain objectif, il est plus facile d'employer son appareil et d'obtenir de bons résultats.

A l'aide de diapositives, M. Fontaine expliquera les différents objectifs en usage aujourd'hui; réguliers, grand angle, téléphoto, 'zoom' etc. Ces objectifs se retrouvant sur tous genres d'appareils, ciné, 35mm, reflex 2-1/4 x 2-1/4, etc., tous les amateurs ont intérêt à se renseigner.

Nul doute que plusieurs amateurs ont réussi de magnifiques photos des illuminations de la période des fêtes. Nous demanderions à ceux qui ont de telles diapositives, ou d'autres bien réussies, de les apporter au local le 2 février. Ces diapositives seront projetées sur l'écran, afin que les assistants puissent se rendre compte des belles possibilités qu'il y a dans ce domaine. Nous espérons que les auteurs de ces réussites se feront un plaisir de renseigner les autres sur les moyens à prendre pour obtenir de tels résultats. Souvent, l'amateur prend une photo qu'il croit être assez bien réussie, et se trouve assez désappointé lorsqu'il voit le résultat obtenu. Il se demande alors quelle est la faute commise. Si l'on est assez courageux pour montrer ces diapositives, notre conférencier vous aidera à découvrir l'erreur et vous donnera les conseils appropriés.

Il est à noter que cette causerie aura lieu le 2 février, et que ce soir là les membres du Comité des Activités commenceront à recevoir les entrées pour le concours.

Le Comité de Publicité

Jusqu'à nouvel ordre.... 35 quilleuses inscrites au tournoi féminin

Invitation Dow pour les dames

De concert avec l'Organisation de l'Heure des Quilles Plessis, un comité s'est formé du côté féminin pour mettre sur pied un tournoi de quilles réservé à ces dames.

En dernière nouvelle, les organisatrices, assurées dès à présent d'un gros succès, peuvent compter sur la ferme collaboration des commerçants et détaillants de Plessisville qui ont toujours appuyé ce beau sport. Même la plus petite quilleuse peut espérer remporter son prix.

Ce tournoi se déroulerait sur une fin de semaine dans la deuxième quinzaine de février. Plessisville compte des quilleuses qui roulent des parties de 180 — 208 et 210. Notre ville veut sa championne. Ce tournoi établira définitivement les positions.

Attention Messieurs, Attention, car vous savez que les filles d'Eve sont parfois de sérieuses rivales Et vous, Mesdames, entraînez-vous sérieusement.... Il y va de votre honneur.

Une entrée minime sera exigée pour ce tournoi. Chaque quilleuse prendra à sa charge les trois parties officielles.

Nous espérons voir les performances de sportives en pleine forme.

Madame, peut-être serez vous la Championne DOW de Plessisville.

Pratiquez le plus et le mieux possible pour vous présenter à l'INVITATION DOW dans les meilleures conditions possibles.

De plus amples détails vous seront communiqués la semaine prochaine.

Pour renseignements et inscriptions adressez-vous à Mlle Gilberte Beauchesne, Tél.: 312 à Plessisville.

Exposé du maire Collin de Plessisville

Historique de deux ans d'administration sage et prudente. - Lors de la réunion tenue au 'Centre d'Etude" la semaine dernière 20 janvier

M. Marcel Collin a commencé par remercier les contribuables de Plessisville de la confiance qu'ils lui ont toujours témoignée depuis les nombreuses années qu'il est au service du conseil municipal à différents titres (Il a été évaluateur, puis secrétaire et ensuite conseiller avant son élection à la mairie). Il a rappelé qu'il prenait une lourde succession lorsqu'il a succédé à l'homme brillant qu'est le notaire Chartier.

Remerciant ses collègues de l'Hôtel de Ville de l'avoir aidé à justifier la devise qu'ils s'étaient choisie "Paix et Ordre à l'Hôtel de Ville", M. Collin a brossé un rapide tableau des réalisations municipales du terme écoulé.

L'emprunt de 250,000.00 dollars.

Il a rappelé les difficultés rencontrées par le Conseil lors de l'émission de l'emprunt de 250,000.00 dollars à cause des restrictions de crédit qui sévissent actuellement.

Il a expliqué que la Ville, malgré tout, a quand même réussi à emprunter à un taux honnête comparativement à ceux qui ont cours dans des circonstances semblables, dans les autres municipalités. Le coût de l'emprunt émis par le Conseil est de 7.13. Ces jours-ci on a vu plusieurs municipalités du Québec payer 7.56, 7.75 et même jusqu'à 7.80 pour le financement de leurs emprunts. M. Collin a ajouté qu'on ne prévoit pas d'amélioration à cette situation.

Résumé des travaux effectués par la Ville

En 58, ces égoûts de surface collectant les eaux de pluie des rues St-Joseph et St-Calixte et décongestionnant par le fait même les égouts ordinaires de la rue St-Edouard ont été effectués pour un montant de 5,696.00 dollars.

Deux rues ont été ouvertes, ce qui a rendu nécessaire le déménagement des maisons de M. Alphonse Marcoux et de M. Poisson de la rue Bélanger. Le conseil a dit le maire Collin, prend bien soin, avant d'accepter d'ouvrir une nouvelle rue, de prévoir des issues assurées, afin de ne pas entraîner la municipalité dans des travaux ou des difficultés imprévues.

Transactions et règlements

Le terrain du nouveau bureau de postes a été acheté pour un montant de 5,095.20 dollars. En octobre 53, le règlement permettant l'usine de filtration a été passé. La construction de cette usine est une véritable réussite technique si on tient compte qu'il n'en existe pratiquement d'autres dans la province et que les ingénieurs du Gouvernement de Québec n'ont aucune expérience dans ce domaine et n'ont été d'aucun secours à l'ingénieur de la Ville qui avait la responsabilité des travaux.

Ensuite, le conseil a obtenu d'Ottawa que l'édifice du bureau de poste soit vendu à la Ville pour un montant de 12,000 dollars. Le gouvernement demandait une somme de 18,000. Après une discussion engagée avec l'honorable O'Hurley, la Ville a pu conclure l'achat pour une somme de 12,000.

Une commission des liqueurs à Plessisville

Le maire Collin a ensuite expliqué pourquoi le conseil désire qu'une commission des liqueurs soit ouverte à Plessisville. Sur les 550,000 dollars de boisson, vendus chaque année à Victoriaville, 200,000 au moins le sont à des résidents de Plessisville et environs.

La ville de Plessisville perd donc, chaque année un revenu de 2 pour cent de cette somme et les écoles de la ville perdent 1 pour cent. La taxe sur les boissons laissent, comme on le sait, 2% aux municipalités et 1% aux commissions scolaires.

Lutte contre le chômage

En ce qui concerne les travaux d'égouts et d'aqueduc destinés à recueillir les eaux du collège des RR. PP. de Ste-Croix et actuellement en construction, le conseil a fait une demande au Ministre du Travail de Québec afin d'obtenir l'aide prévue par Ottawa dans le plan fédéral de lutte contre le chômage. C'est pourquoi la ville a effectué ces travaux elle-même. 50 pour cent de la main d'oeuvre d'hiver est remboursée par le gouvernement.

Les égouts du quartier de la station

S'adressant alors particulièrement aux résidents du quartier de la station, le maire Collin a expliqué que les égouts qui ont été construits voici plus de trente ans, sont insuffisants. A cette époque, les rues étaient pour la plupart dépourvues de pavage ce qui permettait l'infiltration immédiate d'une grosse partie des eaux de pluie; d'autre part, le nombre des résidences a été quadruplé. Il était donc nécessaire d'améliorer cette partie des égouts de la Ville. Des travaux pour une somme de 4,400 dollars ont été effectués dans ce quartier.

L'octroi annuel de 14,000 dollars

En vertu de l'aide provinciale aux municipalités ne dépassant pas une population de 7,000 âmes, Plessisville jouit d'un octroi annuel de 14,000 dollars qui sert à aider à payer les intérêts d'un emprunt de 100,000 et d'un emprunt de 250,000 dollars.

Cet octroi représente une économie de 15 cents aux cents dollars d'évaluation pour le contribuable. Confirmation a été reçue de Québec que cet octroi a été accordé, le 16 décembre 59.

L'Unité Sanitaire

Toutes les démarches nécessaires ont été faites par le Conseil auprès du Ministère De la Santé de Québec pour qu'une unité sanitaire semblable à celle qui fonctionne à Thetford Mines soit installée dans les locaux de l'ancien bureau de poste. Le Dr J. Blais a secondé le conseil dans ces démarches. On espère qu'une suite favorable sera donnée à cette question le plus tôt possible.

Décifit pour 58 - Augmentation de taxe pour 60.

En ce qui concerne le budget, l'an passé, le bilan accusait un déficit de 1,521.21 dollars. Ceci était dû au fait qu'une erreur dans l'enregistrement des comptes avait été faite à la Commission municipale, dans les années précédentes. Au lieu des 47,000 dollars collectés la ville n'a pu disposer que de 37,183,00 sur la taxe de ventes.

Cette année, on prévoit un surplus d'opérations de 10,000 dollars et une rentrée de 53,913 dollars pour cet item.

L'augmentation de la taxe foncière de 70 à 90 cents est dûe forcément à l'usine de filtration. Ce seul point coûte annuellement 25,000 dollars à la ville (entretien et remboursement).

Victoire provisoire sur Ottawa pour la poste de la station

Le maire Collin a ensuite expliqué tous les efforts faits par le conseil pour essayer d'obtenir d'Ottawa que le bureau de poste de la station reste ouvert.

Après maintes ruses et après avoir employé tous les arguments possibles, le conseil a obtenu que le bureau reste ouvert deux ans et demi encore, après quoi il est presque certain que les résidents de ce quartier devront monter au bureau de la rue St-Calixte.

Elargissement de la rue St-Louis

Enfin, pour conclure le résumé des travaux effectués, le maire a mentionné l'élargissement de la rue St-Louis de 3 pieds. Les résidents ont cédé gratuitement le terrain et des travaux pour un montant de 4,400.60 dollars ont été effectués à cet endroit.

Assistance publique

En parlant du domaine de l'assistance publique, le maire a rendu hommage à la bonne administration de M. Georges Dumaine. Aucun abus n'a été enregistré dans ce secteur.

M. Gilles Chabot: un homme utile

Le maire a terminé son discours en expliquant que le fait de voir M. Gilles Chabot cumuler avec activité les fonctions de secrétaire et celles d'ingénieur de la ville a permis aux finances une économie de 18,000 dollars au moins en deux ans.

Remerciements de Conrad Henri. Invitation au maire

M. Conrad Henri a remercié le maire pour son exposé clair et complet. Il a été proposé qu'à l'avenir, d'autres réunions de ce genre soient organisées deux ou trois fois par an pour permettre un contact entre la Ville et les contribuables. Le public de Plessisville assiste très peu aux réunions du conseil où, d'ailleurs, il n'est possible de traiter que les affaires en cours.

M. Collin a accueilli cette proposition avec plaisir.

(Suite de la page 1

Le Dr J.-E Fortin...

en 1957 nous avons donné aux sinistrés $219,000 et cette année $123,936.00 furent aussi distribués aux malheureux des inondations.

En terminant le Docteur invite tous ses supporteurs à se serrer les coudes, à s'unir, afin de faire triompher l'Union Nationale lors des prochaines élections. Une réception suivit puis l'on se rendit à l'Hôtel "La Maison Blanche" pour le souper. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

Encouragez nos annonceurs

UN ATELIER COMPLET

à votre disposition . . .

La période de l'hiver nous permet de mettre à votre disposition à des conditions très avantageuses, un personnel expérimenté et un équipement complet pour vos réparations.

- soudeuses
- tours
- presse 50 tonnes
- "Shear"
- etc. etc.

Industriels . . . camionneurs . . . communiquez avec

S. SAVOIE Ltée - Tél: 106 - Plessisville

Plessisville inflige à Thetford, sa 1ère défaite de la saison

Conduits à l'attaque par Jean-Paul Salvail avec 3 buts dont le but vainqueur, Plessisville a défait Thetford 5-3 sur sa propre glace. Chaque club a enregistré 2 buts à la 1ère période, puis à la 2e reprise, Plessisville s'est assuré de la victoire en comptant à 3 reprises. A la 3e période, Thetford a tenté de reprendre le chemin perdu mais n'a pu faire mieux que compter 1 but. Cette dernière période fut marquée de jeu rude et les arbitres envoyèrent 6 joueurs sur le banc des punitions. En tout, 11 punitions furent décernées par les arbitres Cliche et L. Doyon.

Sommaire:

1ère période

1—Thetford: Frenette (Labonté) 9.45
2—Pl'ville: Cl. Dussault (A. Huot) 12.16
3—Thetford: Frenette (Madore) 13.36
4—Pl'ville: J.-P. Salvail (J. G. Daigle) 19.59
Pun: Nadeau, G. Dusseault.

2ème période

5—Pl'ville: J. P. Salvail 6.31
6—Pl'ville: J. P. Salvail (J. G. Daigle) 13.48
7—Pl'ville: R. Salvail (E. Gosselin) 19.49
Pun: Jolicoeur, R. Gingras, J. P. Salvail.

3ème période

8—Thetford: Madore (Labonté, B. Drouin) 10.20
Pun: B. Drouin (2), Bouffard, Cl. Dussault, J. P. Salvail, G. Dussault.

Thetford l'emporte sur Plessisville 6-3

Continuant leur série de parties sans défaite, le Thetford a eu raison du Plessisville, au compte de 6-3 dans une joute régulière de la ligue des Bois-Francs. Plessisville a d'abord pris une avance de 2-0, grâce à des buts de Lauréat Daigle et André Huot. Mais Thetford s'est rapidement mis à l'oeuvre comptant 3 buts en moins de 3 minutes. A la 2e période, chaque club compta un but, celui du Plessisville réussit par Jacques Mercier. Plessisville compta un autre but, mais il ne fut pas alloué. A la 3e période, Thetford compta 2 autres buts pour s'assurer la victoire. 5 punitions seulement furent décernées dans cette partie, dont 2 au club local.

Sommaire:

1ère période

1—Pl'ville: L. Daigle (A. Huot, M. Huot) 7.15
2—Pl'ville' A. Huot (J.-P. Salvail) 12.33
3—Thetford: A. Drouin (A. St-Cyr) 14.04
4—Thetford: A. Drouin (Bouffard) 15.13
5—Thetford: Labonté (Laflamme) 16.48
Punition: aucune.

2ème période

6—Thetford: Nadeau (Sylvain) 4.52
7—Pl'ville: J. Mercier (R. Salvail, J.-G. Daigle) 6.02
Pun: Veilleux, Sylvain, P. Salvail (5 mi.)

3ème période

8—Thetford: Veilleux 13.32
9—Thetford: St-Cyr (Sylvain, Labonté) 16.59
Pun: J. Mercier, Dumas.

Plessisville défait Victoriaville 7 à 5

Mardi soir dernier, à l'aréna, Plessisville a augmenté son avance en 2e place de la ligue des Bois-Francs en battant Victoriaville 7-5. Les joueurs ont bataillé ferme du commencement à la fin et ont démontré un beau jeu d'équipe. Marcel Huot, avec 3 buts, 1 assis, et J.-P. Salvail avec 1 but et 4 assis. ont le plus brillé au cours de cette partie. Pour sa part Robert Salvail s'est mérité 3 assis. Les autres buts du Plessisville vont à Lauréat Daigle, Roger Forest et Edgar Gosselin. Pour Victoriaville, L. Caron s'est distingué avec 2 buts, 1 assis. Les arbitres P. Desrochers et R. Paris ont décerné 11 punitions dont 8 au Plessisville.

Sommaire:

1ère période

1—Pl'ville: M. Huot (J.-P. Salvail) 1.55
2—Pl'ville: M. Huot 6.15
3—Vic'ville: L. Caron 12.30
Pun: R. Salvail, L. Daigle, J. Mercier (2m. et 10mi.)

2ème période

4—Pl'ville: L. Daigle (J.-P. Salvail, R. Salvail) 2.47
5—Vic'ville: L. Caron (Croteau, Dumaine) 2.55
6—Pl'ville: E. Gosselin (J. G. Daigle) 16.50
7—Vic'ville: Thibodeau (L. Caron) 17.05
8—Vic'ville: Thibodeau (Gardner, St-Pierre) 18.59
Pun: Dumaine, Croteau, R. Gingras, J. P. Salvail, J. Mercier (10 mi.)

3ème période

9—Pl'ville: J.-P. Salvail (M. Huot, R. Salvail) 1.20
10—Vic'ville: Gardner (Deshaie) 3.25
11— Pl'ville: M. Huot (J.-P. Salvail, R. Salvail) 9.20
12—Pl'ville: R. Forest (J.-P. Salvail, J.-G. Daigle) 14.25
Pun: Thibodeau (10 mi.)

AVIS PUBLIC

Nomination d'un Liquidateur "Cie d'Amiante de Shipton The Shipton Asbestos Co."

Avis public est par les présentes donné qu'en vertu d'un jugement rendu par la Cour supérieure du district de St-François, le 4 janvier, 1960, sous le No 111 des dossiers de la dite Cour supérieure, par l'Honorable Juge Gaston Desmarais, Me Jean Tétreault, notaire, de Plessisville a été nommé liquidateur des biens de la susdite société, dont le siège social est à Plessisville, comté de Mégantic et qui possède un immeuble situé dans le canton de Shipton, comté de Richmond.

Donné à Plessisville, ce 22 janvier, 1960.

Jean Tétreault,
notaire
Syndic licencié et liquidateur.

Notre GRANDE VENTE se continue jusqu'au 30.

10%
20%

Profitez d'escomptes réels de:

20% sur tous les tissus à manteaux et à robes. - Lingerie - Cretonne - Reps - Marquisette.

10% sur tous les autres items en magasin.

Aussi de nombreux spéciaux offerts à sacrifice, tant qu'il y en aura :

Crêpes à Robes
25c - 44c verge
Lot à 3 verges $1.00
Toile impr. 44c.
moins 20%

Lot Spécial
Tissus divers à 75c et $1.00 verge
NET

Robes d'enfants,
50c - 75c et $1.00
Robes de Dames $1.00
Gilets enf. 50 à $1.00
Habits de coton 50c

Venez vous convaincre.

J. Henri Fournier,

1694 ST-LOUIS, PLESSISVILLE,

ASSURANCES DE TOUTES SORTES
VIE - FEU - AUTO



L'assurance est votre meilleure protection

GEORGES H. LEMIEUX

Courtier d'Assurance Agréé
Bureau: 1782, St-Calixte, — Tél: 311
Résidence: 1374, Napoléon — Tél: 662-J
PLESSISVILLE, — P. Q.

(Suite de la page 1)

Rapport de l'oeuvre...

b) Terrains:
Acquis de MM. L. P. Paré, Louis Fortier et Mme Béatrice Bossé.
Terrassement:
Terrain patinoire, etc. Hervé Nadeau, S. Savoie Ltée, drainage, gravier.

Recettes		
Dépenses.:		
Salaires	$933.78	
Pouvoir	76.87	
Chlore	41.80	
Premiers soins	11.20	
Ass. Responsabilité	156.10	
Ass. Chômage	5.76	
Tapis, filet et divers	224.00	
		1,449.51
Déficit		$562.25

f) Chalet et Patinoire

Chalet Robert Fillion	$7,730.84
Bandes Robert Fillion	2,120.00
Electricité Lionel Henri	1,158.04
	$11,008.88

Nous ajouterons ici quelques commentaires:

a) Piscine
Les renseignements sont complets et nous ne voyons pas ce que nous pourrions ajouter.

b) Terrains et terrassement
Par suite d'une entente avec la Ville, un octroi de $10,000.00 servira à défrayer ces dépenses. La plus grande partie du travail de terrassement a été complété, ce qui ne devrait pas entraîner de forts déboursés à l'avenir.

d) Publicité
Nous croyons que ces dépenses appellent quelques explications. Le journal local ne nous a pas chargé de publicité. Nous avons absorbé le coût des clichés seulement. La papeterie ainsi que les plans grand format et petit format représentent un bon montant. D'ailleurs nous avions eu une souscription spéciale de l'extérieur de $500.-00 pour nous aider à défrayer ces dépenses.
Malgré, tout, cette dépense n'a pas dépassé 1% du total souscrit, ce qui, à notre avis, est plus que raisonnable.

e) Opération de la piscine
La piscine a ouvert ses portes le 22 juillet 1959. Nous admettons franchement qu'il y a eu certaines imperfections dans l'administration. Il faut, tout de même admettre que tous les administrateurs n'ont ni ménagé leur temps ni leur argent pour réaliser cette entreprise. Il faut féliciter la population qui ne nous a pas ménagé sa coopération.
L'expérience acquise au cours de l'année nous aidera certes à corriger les petites lacunes. Le comité est ouvert à toutes les critiques constructives.

f) Perspectives d'avenir
Nous croyons qu'il est grandement temps que le public prenne une part plus active dans l'administration. Aussi est-ce l'intention des membres du comité actuel de s'adjoindre des collaborateurs. Comme vous le savez, l'Oeuvre des Loisirs a été incorporée en vertu de la troisième partie de la loi des Compagnies du Québec. Pour parler comme tout le monde, une compagnie sans capital et sans profit. Les frais d'incorporation ont été une fois de plus, gracieusement absorbés.

En vue de démocratiser cette compagnie, des membres seront admis moyennant une cotisation annuelle de $2.00. Ces membres éliront les administrateurs de la compagnie et serviront à les épauler au besoin.
Nous pouvons vous assurer que le poste d'administrateur comporte une dépense de temps assez grande. Il faut du dévouement et des gens qui savent se donner.
Vous serez sollicités pour devenir membres. Il n'est pas question de faire de l'Oeuvre des Loisirs une affaire de groupe. C'est une affaire publique et tout le monde se doit d'y participer d'une façon active. Les directeurs actuels vous solliciteront pour devenir membres. La cotisation est de $2.00 par année.

Nous sommes assurés que le public pourra ainsi s'adresser à ces gens-là pour obtenir des renseignements. Il se trouve encore des gens bien intentionnés pour lancer toutes sortes de fausses rumeurs. Informez vous auprès des responsables pour connaître la situation réelle.

Nous admettons que le public n'a pas été trop renseigné. Vous comprendrez facilement qu'avec le salaire que les administrateurs retirent de l'Oeuvre des Loisirs, il leur faut travailler pour gagner leur vie. C'est probablement la raison de ce long silence. Personne au sein de cet exécutif n'a envie de restreindre les informations que le public doit avoir. Cette oeuvre en a été une de coopération et, pour vivre, il faudra de toute nécessité que ce climat se continue. Nous croyons que cette unité, qui fait l'envie d'autres centres, nous permettra de réaliser tout le programme établi.

Cet exposé a été long, mais la dernière conversation datait de plusieurs mois. Au plaisir de rencontrer les généreux souscripteurs à l'assemblée annuelle qui sera tenue au plus en février prochain.

L'OEUVRE DES LOISIRS DE PLESSISVILLE INC.
L. E. Presseault, Comité des Finances.

Vous me direz: "C'est bien beau nous donner des chiffres, mais l'octroi du gouvernement provincial est-il décidé?" Beaucoup de démarches ont été faites. Il ne faut pas perdre patience. Il va nous falloir insister et ne pas lâcher. Avec la réponse aussi forte que la population a donnée, il ne fait pas de doute que nous parviendrons à notre but.

D'autres diront: "J'ai donné pour le centre et il n'est pas encore bâti". Nous déplorons cet état de choses. Nous avons voulu réaliser dans la limite de nos moyens.

Soyez assurés que le centre de loisirs sera construit à brève échéance. Les administrateurs de la compagnie ne veulent pas s'embarquer et avec eux le public dans une aventure financière risquée. Le meilleur service à rendre actuellement est de contiuer à payer ses souscriptions:

Nous croyons bon de vous donner de nouveau les noms des administrateurs de la compagnie:

Docteur Raymond Charron, président, Charles Germain, vice-président, J.-G. Boisonnault, secrétaire, Jacques Michaud, trésorier, J.-O. Dubois, Georges Dumaine et Simon Montambault, directeurs, MM. les curés sont membres de l'exécutif et L. E. Presseault s'occupe de la finance.

Le club étoile de l'E.S.S.E. bat le club O'Keefe trois à deux, mais dimanche il doit baisser pavillon quatre à un à Thetford

La semaine dernière, le club étoile de l'E.S.S.E. a battu le club O'Keefe de Plessisville au compte de 3 à 2. La joute fut passablement serrée. Et dans la 1ère période aucun but ne fut enregistré. Une seule punition fut infligée dans cette période initiale.

Dans le second engagement, Gérard Camiré ouvrit le pointage assisté de Gaston Nadeau et de Serge Tanguay après quatre minutes de jeu. Puis après 15.10 minutes, Serge Tanguay porte le compte 2 à zéro pour le club des Etoiles. Mais avant la fin de la période, André Huot marqua le premier but du O'Keefe.

L'engagement final devait être très rude. En effet, la mise en échec fut à l'honneur. Mais ceci n'arrêta pas l'élan de nos porte-couleurs. Gaston Nadeau compta le 3e but pour les Etoiles, ce qui devait être le but vainqueur. Puis quelques minutes avant la fin de la période finale, Réal Gendron marqua le 2è but du O'Keefe.

Dimanche dernier, le club Etoile rendait visite au club Etoile du Collège LaSalle de Thetford les Mines. Il va sans dire que le Club a joué de malchance. Plus de 50 lancers furent dirigés vers le cerbère de La Salle et le club n'est parvenu à marquer un seul but. Après la partie, on pouvait entendre dans la chambre des joueurs du Club Etoile de Plessisville; "c'est la joute la plus intéressante que nous ayons disputée à venir jusqu'à présent". Malgré cette défaite, les Etoiles eurent l'avantage du jeu.

Ils auront leur chance de venger cet échec alors que les Mineurs viendront leur rendre visite dimanche prochain. A cette occasion, nous invitons la population de Plessisville, à venir les encourager à la victoire.

Gérard Camiré, publiciste.

Projet du Dr Jules Boisvert

—Des centaines de milliers de personnes sont appelées à collaborer sur le plan provincial à la grande manifestations canadienne du Festival de l'Erable.

Le docteur Jules Boisvert de Plessisville a fait part en primeur de son projet absolument remarquable.

Tous les membres des Chambres de commerce de la province, les affiliés de la J. A. C. et des Syndicats, les organismes de Chasse et Pêche et tous les Lacordaire de la province sont invités à participer activement à une réussite sans précédent dans le pays.

Le Dr Boisvert qui est animé d'un dynamisme inébranlable s'est assuré la collaboration de trois personnalités qui sont prêtes à épauler intégralement son projet audacieux mais très réalisable. Ce sont MM. Edouard Presseault, Gérard Raymond et Germain Boulanger.

Il faut que tout le Québec comprenne que Plessisville veut lui offrir des réalisations en accord avec l'âme nationale et glorifiant la plus typique de ses activités.

Le couronnement d'une Reine de l'Erable sera l'apothéose d'un faste qui représente ce qu'il y a de plus cher au coeur des Canadiens.

Tout porte à croire que le Festival de l'Erable sera, cette année, une merveilleuse réalisation qui éveillera des échos sans précédent dans le pays.

Qui sera la "Cliente Chanceuse"

Voir Page 9

Le Festival de l'Erable, une entreprise provinciale



Le Dr Jules Boisvert que l'on voit le deuxième de gauche à droite, explique ici à ses collaborateurs directs, de gauche à droite, MM. Germain Boulanger, (de dos), Gérard Raymond et Edouard Presseault, son projet, actuellement devenu une réalité de faire du Festival de l'Erable une entreprise provinciale avec la collaboration de centaine de milliers de personnes.

Association des hôpitaux du Québec

Les responsabilités de l'hôpital en ce qui concerne les soins hospitaliers formeront le thème du deuxième congrès de l'Association des Hôpitaux du Québec, qui se tiendra à l'Hôtel Reine Elizabeth de Montréal, les 24, 25 et 26 février prochains, conjointement avec l'Association des Auxiliaires des hôpitaux de la Province de Québec. L'Association des Hôpitaux du Québec vise à créer, sur le plan professionnel, l'unité du monde hospitalier, dans l'intérêt même de chacun des membres.

Cette étude du bien-être du patient sera faite par des spécialistes et d'importantes discussions suivront chaque conférence. L'Association s'est assurée la collaboration de plusieurs conférenciers de renommée internationale.

Le soin des malades sera étudié sous différents aspects: construction d'hôpitaux, installation et plannification adéquate des unités de nursing, prévention des incendies et des accidents, contrôle des infections, relations interdépartementales, entretien ménager et immobilier.

On étudiera aussi, dans la journée du 26 février, les soins médicaux au point de vue de l'administrateur, du directeur médical, du médecin traitant, des services diagnostiques auxiliaires.

Le congrès se terminera par une grande conférence sur l'hôpital de demain.

Toutes les activités du congrès se dérouleront dans les deux langues officielles, grâce à un système d'interprétation simultanée.

Il est acquis que la plupart des hôpitaux de la province de Québec délégueront à ce congrès plusieurs représentants et Mme J. Beaudoin Handfield, présidente de l'Association des Auxiliaires des Hôpitaux, nous assure que la majorité des associations affiliées seront représentées.

L'assemblée annuelle de l'Association des Hôpitaux du Québec se tiendra le jeudi 25 février, sous la présidence du docteur Paul Bourgeois, directeur général de l'hôpital Notre-Dame et président de l'Association.

Une réception sera offerte à tous les délégués, en l'honneur du président, par monsieur Paul L'Africain, président de la maison Casgrain et Charbonneau qui célèbre cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Une exposition d'une centaine de kiosques sera tenue en même temps que le congrès et présentera aux congressistes les plus récentes découvertes en matière d'équipement et de matériel d'hôpital.

Centre des Loisirs - Patinage à Plessisville

Dans le but de donner avantage à tous les enfants de profiter de la nouvelle patinoire, nous avons préparé une nouvelle cédule qui entre en vigueur immédiatement et dont vous trouverez le détail plus bas:

DIMANCHE APRES-MIDI
1.30 hre à 4.30 hres
public
LUNDI
6.30 hres à 8.00 hres
garçons (gratuit)
8.00 hres à 10.15 hres
public
MARDI
6.30 hres à 8 hres
filles seulement (gratuit)
8.00 hres à 10.15 hres
public
MERCREDI
1.00 hre à 3.30 hres
RESERVE aux Pères de Ste-Croix
6.30 hres à 8.00 hres
garçons (gratuit)
8.00 hres à 10.15 hres
public
JEUDI
6.30 hres à 8.00 hres
filles seulement (gratuit)
8.00 hres à 10.15 hres
public
VENDREDI
6.30 hres à 8.00 hres
filles seulement (gratuit)
8.00 hres à 10.15 hres
public
SAMEDI APRES-MIDI
1.00 hre à 2.30 hres
filles seulement (gratuit)
2.30 hres à 4.00 hres
garçons seulement (gratuit)
22 janvier 1960

Lucien Lavoie

CULTURE ET BUDGET

"Je n'ai pas les moyens de m'acheter des livres !"

Combien dépensez-vous par année au poste "culture" dans votre budget familial? A ces seuls mots, vous sursautez. "Je ne peux pas me cultiver, les livres coûtent trop cher. Je n'ai pas les moyens de m'en acheter". Dans l'esprit de bien des gens, "culture" est synonyme de livres à la mode, souvent trop coûteux pour le budget du salarié moyen. Mais la "culture" ne s'arrête pas là.

La radio, la télévision, les journaux et les revues peuvent apporter des éléments de culture à la portée de toutes les bourses. Cependant, tout n'est pas à voir et à entendre à la télévision et à la radio, comme tout n'est pas à lire dans les journaux et les revues. Il y a un choix à faire, un choix motivé par l'âge, les goûts et les préoccupations de chacun.

Dans les villes, il existe des bibliothèques où enfants comme adultes peuvent trouver des livres qui correspondent à leurs intérêts. Des bibliothécaires compétents sont à la disposition du public pour conseiller et diriger la lecture de la clientèle.

Malgré tous les efforts des éducateurs et des services publics, c'est encore dans la famille que se développent et se cultivent le goût et la curiosité, que ce soit dans le domaine de la musique, du chant, du bricolage ou des loisirs organisés.

Les loisirs bien organisés sont une forme de culture qui a son importance. Un père de famille nous racontait qu'é l'occasion, le samedi après-midi accompagné de ses enfants, il s'en va visiter un musée, une usine ou encore une ferme. Ce genre d'excursion "ne coûte pas cher" et, en plus de faire oublier au papa les tracas de tous les jours complète l'éducation des enfants tout en les récréant. Sur ce plan, culture et éducation se rencontrent et se complètent.

Pour illustrer de façon concrète la part du budget qu'une famille moyenne peut consacrer à la culture, l'équipe de "Joindre les deux bouts" invitera à l'émission un professeur et un ouvrier de ville ainsi qu'une mère de famille choisie dans le milieu rural. Chacun des participants exposera sa conception de la culture et les moyens qu'il prend pour la favoriser dans son milieu respectif.

Les trois prochaines émissions:
3 février: Budget de la Municipalité.
10 février: Emission-Dialogue.
17 février: Budget des Oeuvres d'Assistance.

(Suite de la page 1)

Décès de M. Aimé Houle . . .

Thériault qui lui survit.

Il était également le frère de Mlle Marie-Anne Houle qui est en service à l'hôpital du Sacré-Coeur de Plessisville.

Mademoiselle Houle s'est rendue à Montréal assister aux funérailles qui eurent lieu lundi matin le 25 janvier.

"La Feuille d'Erable" présente ses condoléances à Mme Houle et à Mlle Marie-Anne Houle.

Art oratoire . . .

Suite de la page 5

précier les talents de Monsieur J. M. L. Il fait ses discours comme on fait un croquis: soigneusement, scrupuleusement. Il a recours à des moyens qui ne visent pas au sensationnel, il est vrai et logique. Après tout, c'est aussi intéressant.

Félicitons chaleureusement M. Jacques Leclerc.

Il a autant d'autorité que le meilleur professeur. Il connaît son affaire. Il est calme, mais son cours est excessivement vivant.

Demandez-lui donc qu'ils vous explique le stimulant dit "du lion". Il vous conseillera peut être de vous inscrire à son cours.

Encouragez nos annonceurs

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571 D, du Code civil, qu'un transport et une cession de toutes les créances et de tous les comptes recevables, présents et futurs, pour marchandise vendue et délivrée et pour services rendus dans le cours ordinaire des affaires, ont été faits par Marcel Côté, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec se trouve en la ville de Plessisville, en faveur d'Imperial Oil Ltd., le 15 janvier, 1960, sous seing privé, et ont été enregistrés au bureau d'enregistrement de la division de Mégantic, à Inverness, le 16 janvier, 1960, sous le No. 102520.
Donné le 16 janvier, 1960.

Imperial Oil Limited,
2000 Sherbrooke Ouest
Montréal, Qué.

TETREAULT & TETREAULT, NOTAIRES
C. P. 550,
Plessisville, Qué.

Commerce à vendre
Epicerie-Restaurant, bonne clientèle, prix raisonnable pour prompt acheteur, avec ou sans propriété.
Cause de vente: Maladie.
S'adresser à:
Téléphone : 439
Casier Postal : 14.
Plessisville Station, P. Q.
(P. 25 janv. 60).

FLORIDE
Tour de la péninsule via Tampa, St-Petersburgh, Miami Beach. Départ le 15 février, 3 semaines.
$285.
transport par autobus, chambres, visites, taxes
VOYAGES HISTORIQUES
5302, avenue du Parc
CR. 2-0795
MONTREAL
P. Qué.

Qui sera élue Reine DES PRODUITS LAITIERS ? . . .
Couronnement de la Duchesse des Bois-Francs
FRANCOISE PELLERIN
— avec —
Soirée Dansante à la Salle St-Louis de Plessisville
Vendredi soir, le 12 Février 1960.
LE COMITE D'ORGANISATION
TEL.: 221, PLESSISVILLE, P. Q.



(Mlle Françoise Pellerin)

L'exécutif national Lacordaire pour 1960



Voici les membres du nouvel exécutif national Lacordaire élus pour 1960 lors de l'assemblée des délégués de quelques 30 diocèses du Canada français tenue à Québec les 9 et 10 janvier dernier. Première rangée, de gauche à droite: le R. P. Ubald Villeneuve, o.m.i., aumônier national désigné par l'Assemblée des Evêques de la Province de Québec; M. Roland Lelièvre de Québec, président national; M. René Noreau de Neuville, vice-président national. Deuxième rangée: le Dr Réginald Grand'Maison de Ste-Anne-de-la-Pocatière, vice-président national; M. J.-Albert Gagnon de Rimouski, trésorier national; M. Frédéric Parrot de Chicoutimi, vice-président national; M. Joseph Charland de Victoriaville, secrétaire national. Tous ces officiers ont vu leur mandat renouvelé pour 1960 dans leur fonction respective.

Importante assemblée chez les Dames Fermières de Plessisville

Plusieurs projets à l'étude - Collaboration au festival de l'érable.

L'assemblée générale mensuelle des dames fermières de Plessisville a eu lieu au Centre d'étude. Comme toujours, aux assemblées des fermières, l'assistance était impressionnante; plus de 100 personnes. Ce cercle qui jouit d'une extrême vitalité est le plus actif de toute la région.

M. l'abbé Camille Morissette, aumônier, était présent.

Après le mot de bienvenue traditionnel adressé par Mme Dickner présidente, l'abbé Morissette a prononcé une courte allocution au cours de laquelle il a développé l'idée de l'activité des cercles. Il est absolument indispensable que chaque membre apporte une collaboration positive si on veut espérer qu'un cercle vive, se maintienne et prospère. Beaucoup de personnes se font un épouvantail de ce qu'elles considèrent comme de lourdes responsabilités, lorsqu'il est question de faire partie d'un bureau de direction. C'est une attitude très compréhensible mais qui, si on veut l'analyser, ne repose, en général, que sur de vaines craintes. Aucune association n'a jamais rien demandé de surhumain, à personne. Le dévouement qu'on apporte trouve toujours sa récompense en soi.

Voyage à la Celanese

Un voyage d'étude à la Canadian Celanese de Drummondville a été décidé. La date a été proposée provisoirement, en attendant une confirmation écrite de la compagnie. Jusqu'à nouvel ordre, la date est fixée au 3 février. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à Mlle Jeanne Jutras, secrétaire.

Les finances

Mlle Jutras a donné lecture de l'état financier du cercle de Plessisville. Le budget est en excellente position.

Les membres ont accepté d'effectuer certains travaux pour rendre service au comité du Festival de l'Erable. Les fermières, comme toutes les autres associations de Plessisville, sont prêtes à collaborer dans toute la limite de leur possibilité. Une restriction a été faite par plusieurs personnes qui ont regretté une certaine incohérence dans les demandes reçues par les fermières lors du Festival de l'an passé qui n'était, on s'en souvient, qu'un essai.

La présidente a fait remarquer aux dames de l'assistance que le Festival 1960 serait une très importante organisation dans laquelle il serait d'abord tenu compte des inconvénients rencontrés l'an passé, par conséquent qu'il ne faudrait pas baser d'opinion sur l'expérience qui servait de test.

Démission

En fin de séance Mme Dickner, très émue, a demandé aux membres du conseil d'accepter sa démission du bureau de direction.

Mme Dickner a été gravement souffrante et il lui est impossible de finir son terme. Elle a remercié très gracieusement les conseillères qui lui ont apporté une collaboration de tous les instants. Elle a, d'autre part, promis de seconder autant qu'elle le pourrait la nouvelle présidente qui n'a pas encore été choisie.

Les dames fermières ont ensuite remercié Mme Dickner qui a été très entourée. La prochaine réunion aura lieu le 16 février. Trois nouvelles inscrites auxquelles le cercle souhaite la bienvenue ont été présentées à l'assemblée.

SPORT NOUVEAU à QUEBEC

La plus formidable nouveauté au Carnaval d'hiver de cette année à Québec, est une initiative du Duché de Cartier. L'intendant M. Théo Genest a été emballé par la proposition que lui a faite le Québec-Moto-Club Inc. et c'est ainsi que Québec verra pour la toute première fois au Canada, une course internationale de motocyclettes sur glace. Cet évènement extrêmement spectaculaire aura lieu à la piste de courses du Parc de l'Exposition Provinciale de Québec, dimanche le 7 février 1960, à 2 hres p.m.

Une course de motos sur glace est un exploit très audacieux. Les spectateurs sont tenus en haleine à cause de la vitesse avec laquelle les participants évoluent sur une piste glacée. Cette vitesse peut atteindre plus de 70 milles à l'heure et ne diminue pas sensiblement dans les virages.

Les courses que nous verrons à Québec seront les suivantes: classe junior, 2 courses de 2 milles, 2 courses de 3 milles et 1 course de 4 milles; classe senior, 2 courses de 2 milles, 2 courses de 3 milles et 1 course de 4 milles; classe expert, 1 course de 2 milles, 1 course de 3 milles et 1 course de 4 milles. En plus une catégorie de motos de 200cc seront aussi au programme.

Bien qu'elles soient nouvelles à Québec, les courses de motos sur glace jouissent d'une grande popularité dans le nord de l'Europe. Au Canada, plusieurs excellents coureurs maitrisent parfaitement la technique de ce genre de courses et ce sont eux que nous verrons à Québec. La seule modification de l'équipement habituel, consiste en l'ajustement d'une série de plus de 300 crampons d'acier par pneu. La sécurité du coureur est ainsi assurée et l'évènement rendu plus spectaculaire qu'une course habituelle.

Les inscriptions parviennent sans arrêt à Québec et le secrétaire du comité, M. Paul Lamontagne, nous informe que la présence de coureurs de Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi ainsi que des provinces Maritimes et des U. S. A. est assurée.

Les recettes de cette présentation seront versées au Duché de Cartier pour l'élection de Raymonde 1ère.

Donc en foule, dimanche après-midi, le 7 février 1960, à 2 hrs p. m. à la piste de l'Exposition Provinciale de Québec.

DUCHE DE CARTIER
Comité des Courses de Motos sur glace.

Ligue collégiale de Plessisvile

Une seule joute fut disputée dans la Ligue Collégiale la semaine dernière. Détroit a blanchi Toronto au compte de 7 à 0. Jean Dumont a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts et Adrien Drolet s'est signalé avec deux, tandis que Michel Laliberté et Jean-Guy Fleury en comptèrent chacun un.

Détroit est sans contredit, l'équipe la mieux équilibrée. Elle compte entre autres, deux bonnes lignes d'attaques, deux bonnes défenses et un excellent gardien de but. C'est ce qui fait d'ailleurs sa supériorité sur les deux autres clubs. En quatre joutes, l'équipe a marqué à l'offensive, 25 buts, et elle n'en a accordé que dix contre elle.

Tout semble prévoir que Détroit s'achemine vers le championnat. Il a maintenant une avance de six points sur ses rivaux. Il ne faut pas oublier que malgré cette confortable avance, les clubs Toronto et Canadien, n'abandonneront pas la lutte, si facilement, la lutte d'ici la fin de la saison.

LISEZ ET FAITES LIRE NOTRE JOURNAL

Thaddée Fréchette
représentant de
La Cie Fuller Brushes Ltd
pour la ville de Plessisville
1851, Ave des Erables
Tél: 752-W
Plessisville, P. Q.

Baptêmes, Paroisse St-Calixte de Plessisville

9 janvier, Provencher — Jean, Alain, Sylvain, fils de Léo Provencher, ouvrier en chaussures et de Jeannette Breton de cette paroisse. Parrain: Léopold Breton, cousin de l'enfant; marraine: Lise Provencher, soeur de l'enfant.

11 janvier, Bergeron — Joseph, Emile, Gaston, fils de Claude Bergeron, journalier et de Monique Boissonnault de St-Ferdinand. Parrain: Emile Boissonnault, marraine: Marie-Jeanne Gagnon, son épouse, grands'parents de l'enfant.

13 janvier, Vaillancourt — Joseph, Wellie, Mario, fils de Ludger Vaillancourt, opérateur de cubulot et d'Angéline Rousseau de cette paroisse. Parrain: Wellie Vaillancourt, oncle de l'enfant, marraine: Louisette Pelchat, demi-soeur de l'enfant.

14 janvier, Houde — Joseph, Bruno, André, fils de Maurice Houde, peintre et de Thérèse Turcotte de cette paroisse. Parrain: Médéric Breton, marraine: Thérèse Houde, son épouse; oncle et tante de l'enfant.

16 janvier, Vigneault — Joseph, Marcel, André, fils de Gaspard Vigneault, cultivateur et de Lucille Brassard de cette paroisse. Parrain: Marcel Brassard, marraine: Jeannette Nadeau, son épouse; oncle et tante de l'enfant.

17 janvier, Côté — Joseph, Donat, Roger, Michel, fils de Roger Côté, commis et de Solange Leblanc de cette paroisse. Parrain: Donat Leblanc, marraine; son épouse Rose Daigle, grands'parents de l'enfant.

17 janvier, Bérubé — Marie, Cécile Caroline, fille de Léopold Bérubé, estimateur et de Paule Raymond de cette paroisse. Parrain: Gérard Raymond, marraine: Cécile Dionne, son épouse; grands'parents de l'enfant.

17 janvier, Dubois — Marie, Henriette, Marcelle, fille de Vincent Dubois, étudiant et de Thérèse Chainé de Longueuil. Parrain: Henri A. Chainé, marraine: Marie-Ange Caron, son épouse; grands'parents de l'enfant.

18 janvier, Turcotte — Marie, Clairette, Rollande, fille de Antonio Turcotte, cultivateur et de Jeanne d'Arc Savoie de Lyster. Parrain: Hervé Turcotte, marraine: Antonine Brochu, son épouse; oncle et tante de l'enfant.

Le don de soi dans la vérité

Aujourd'hui, les gens s'affairent, sans aucune soupape.... Mais se donnent-ils vraiment, en plénitude, comme le demande l'Evangile? N'y en a-t-il point trop qui n'agissent que par égoisme. On veut être partout, on veut voir son nom partout.... Mais le don de soi, dans la vérité, ce don qui nous fait penser d'abord à l'autre avant de penser à son propre profit, est-il si fréquent? Pourtant, "se faire tout à tous" exige ce don héroique....

La face du monde serait rapidement changée, si l'on modifiait cette fausse perspective humaine que la violence prime tout.... Regardons le Curé d'Ars, dans sa paroisse.... Ce qu'il en a supporté de mauvaises têtes, des coups durs, hypocrites, des plaisanteries de mauvais goût Et ce que Satan lui en a fait voir de toutes les couleurs, directement! Mais c'est l'humble Curé qui a emporté le morceau.... Et aujourd'hui, ARS est un des hauts lieux du monde spirituel....

Il faut se donner, comme le Christ s'est donné, jusqu'à la mort de la croix. Ne jamais nous re-rendre.... Accepter d'être le coeur qui est fait pour le don, et qui pardonne toutes les bêtises, les monstruosités.... Et toujours recommencer, chaque jour, le don de soi, avec un amour accru, pour qu'il y ait plus de lumière sur la terre des hommes, plus de charité, plus d'espoir.... Les saints font lever d'immenses moissons de beauté, sur leur passage.... Voyez ce que les tyrans, genre Hitler et Staline accumulent de ruines pour asseoir leur orgueil diabolique.... Voilà la différence.... Les tyrans prennent tout; les saints donnent tout. Ayons le culte de la vérité, de la vérité qui libère ....N'ayons pas peur. Jésus a vaincu le monde....

ROGER BRIEN

Au congrès annuel des apiculteurs professionnels

M. Mme Daniel Jam de Plessisville se sont rendus à Montréal pour assister au Congrès Annuel de l'Association des Apiculteurs professionnels de la Province de Québec, lequel fut tenu à l'Hôtel Queen's les 18-19 janvier.

Représentant de
La Compagnie
ELECTROLUX
(Polisseuses et Balayeuses électriques)
pour Plessisville et la région.
Robert Dupont
1679, Ave St-Louis.
Tél: 715-J, Plessisville, P. Q.

Pour un délicieux repas . . .
ou une collation après la soirée . . .
rendez-vous au
Restaurant "Le Campagnard"
(route No 5.)
Route Princeville-Plessisville

Heures de Bureau:
9 - 12 A. M.
2 - 5 P. M.
Soirs: sur rendez-vous.
Fermé le mercredi après-midi et le samedi après-midi.
JEAN-DENIS MAUGER
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
1628 Avenue St-Louis Plessisville
Téléphone : 188



Victoriaville, P. Q.

SERVICE Esso IMPERIAL



M. Marcel Côté

La Compagnie Imperial Oil Limited
a le plaisir d'annoncer à ses clients et à la population de Plessisville et de la région . . .



M. Julien Leclerc

La nomination de
M. Marcel Côté
DE PLESSISVILLE
à titre de nouveau représentant autorisé de leur COMPAGNIE

M. COTE se fera un plaisir de remplir vos commandes avec
RAPIDITE et COURTOISIE

NOUS POUVONS VOUS FOURNIR
huile à fournaise... Huile àpoêle... Gazoline, etc.

Téléphonez pour vos commandes à :
Téléphone 780 - Plessisville

A NOTER: M. MARCEL COTE aura pour le seconder dans son travail une personne d'expérience, soit M. JULIEN LECLERC lequel est au service de Imperial Oil depuis plusieurs années.

QUI S'Y CONNAIT EXIGE IMPERIAL

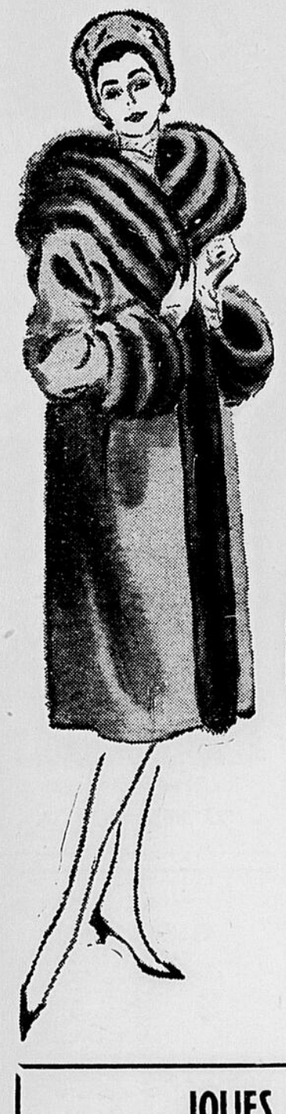
GRANDE VENTE
"Carnaval 1960"
PLUS
Concours "La Cliente Chanceuse"
– A –
La Silhouette Moderne

1604 rue St-Calixte, *PLESSISVILLE, P. Q.*

(Six Jours seulement)

DU 28 JANVIER AU 3 FEVRIER INCLUSIVEMENT

DES PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS ! DES VRAIS PRIX D'AUBAINES !



SPECIAUX EN VEDETTE:

Quelques Manteaux d'Automne et d'Hiver

avec ou sans fourrure, sacrifiés.
Au-dessous du Prix Coûtant
afin de faire de l'espace pour la
collection printanière . . .



ROBES de toutes sortes

tailles 5 à 20 ans et aussi demi-taille 14½ à 24½

Un vaste choix pour toute occasion

Toutes REDUITES de 25 à 50%

JOLIES BLOUSES
Une collection très variée de Jolies Blouses - Pure soie Terylene - Coton uni ou imprimé.
Offertes à très très Bas Prix

JUPES de LAINAGE
de qualité supérieure - Un choix très vaste - vendues avec
Escompte très généreux

ESCOMPTE TRES APPRECIABLE accordé sur tout autre achat de BAS - LINGERIE - TRICOTS - ROBES MATERNITE, FOULARDS, etc. etc. Venez tôt faire votre choix.

Attention ! - Attention !

Voulez-vous gagner jusqu'à $50.00 en ARGENT. - Participez à notre concours :
"La Cliente Chanceuse" **Voici comment : Au cours de cette "VENTE CARNAVAL" toutes les factures d'achat, quelqu'en soit le montant, seront déposées dans une boîte scellée.**

Mercredi - Midi, le 3 - Février,

nous en retirerons une facture et le montant, jusqu'à concurrence de $50.00 sera remis EN ARGENT à notre "CLIENTE CHANCEUSE".

BONNE CHANCE A TOUTES -
Notre Devise : "Toujours vous bien servir" . . .

"La Silhouette Moderne"

1604 Rue St-Calixte ***PLESSISVILLE, P. Q.***
"Le Rendez-vous des Elégantes"



Vente après Inventaire...

Nous vous offrons un nombre considérable de
Chaussures réduites à prix avantageux
que vous trouverez à notre sous-sol . . .
Rendez-vous chausser votre famille à un
PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS
Venez nous voir sans tarder . . . Il y va de votre intérêt.

Fournier & Grégoire

Avenue St-Louis, ***PLESSISVILLE, P. Q.***

MISS HOSPITALITE 1960



Montréal, 21 janv. — C'est hier soir qu'a été choisie, parmi 98 concurrentes, représentant 98 hôtels de la province, la meilleure serveuse d'hôtel du Québec. Cet honneur est revenu à Mlle Gaétane Beaulieu, 21 ans, employée au Motel-Hôtel Le Lucerne, à Montréal. Le choix des juges s'est porté sur elle presque à l'unanimité. Elle portera le titre de Miss Hospitalité 1960 et présidera l'Exposition annuelle de l'Association des Fournisseurs d'Hôtels et Restaurants et le Salon Culinaire, qui auront lieu au Palais du Commerce, à Montréal, du 2 au 5 février.

Mlle Beaulieu, qui est née à St-Honoré de Témiscouata, P. Q., travaille depuis six ans comme serveuse. Elle est la plus jeune d'une famille de 16 enfants; c'est une jeune fille brune, aux yeux bleus, pleine de vivacité qui mesure 5'6". Son ambition est de se marier, de rester chez elle et d'élever ses enfant. Elle répond au surnom de "Gaygay" et elle aime le théâtre, la danse et la natation.

Ce concours, dont le but est de contribuer, à l'amélioration du service et de la cuisine dans les restaurants et hôtels de la province, est réservé une année aux employées de restaurants et l'année suivante aux employées servant dans les hôtels.

Le choix de Miss Hospitalité s'est fait au cours d'un diner spécial, à l'Hôtel Mont-Royal, à Montréal. Le jury était composé des présidents des associations qui forment le Conseil de l'Hôtellerie du Québec. Les concurrentes ont été jugées sur leur service à table, leur intelligence, leurs capacités professionnelles et leurs personnalité.

Le Concours Miss Hospitalité, l'Exposition des Fournisseurs et le Salon Culinaire sont des initiatives de l'Association des Fournisseurs, qui réunit pratiquement toutes les entreprises faisant affaire avec l'industrie hôtellière et de la restauration dans le Québec.

Funérailles imposantes de Mme J. B. Roy à Lyster

Le 14 janvier, en l'église paroissiale de Ste-Anastasie de Lyster, fut chanté le service funèbre de Mme Jean-Baptiste Roy née (Georgiana Labrie) décédée le 11 janvier à l'Hôpital de Charny à l'âge de 71 ans. Elle a suivi de près son mari qui décédait le 17 octobre 1959.

Dans le deuil elle laisse ses enfants: M. J.-Baptiste Roy, M. Mme Alfred Demers (Alice Roy) de Lyster, M. Mme Alcide Roy de Schumancher Ont, Mlle Yvonne Roy de Lyster, M. Mme Henri Roy de Montréal, M. Emile Roy de Welland Ont, M. Philippe Roy de Shumanker, Ont, M. Mme Edgar Roy de Lyster, M. Robert Roy, M. Mme Yvon Goudreault (Thérèse Roy) de Lyster.

Ses petits enfants: Luc, Marc Goudreault, Colette, Martin, Ginette, Louise Roy de Lyster, Alain Roy de Montréal.

Frères et belles-soeurs: Soeurs et beaux-frères: M. Odilon Labrie, M. et Mme Joseph Godbout, M. Mme Xavier Labrie, M. Mme Joseph Labrie de Laurierville, M. Mme J.-Baptiste Labrie de Plessisville, Mme Zéphirin Roy de Biddeford Maine, Mme Eugène Roy de Woonsocket, M. Joseph Martineau de Laurierville,

Plusieurs neveux et nièces: M. Mme Alcide Labrie, Philippe Labrie, Marcel Labrie, M. et Mme Albert Labrie, Rosaire Labrie, Aimé Labrie, M. Mme Antonio Demers, Mlle Aldéa Labrie, M. Mme Sylvio Brochu, Mlles Orphilia et Anna Roy de Laurierville, M. Mme Z. Martineau de Ste-Agathe, M. Mme Raoul Fradette, Mme Jean-Paul Godbout, Mlle Yvette Roy, M. Mme Roger Roy, Yvon Roy de Plessisville.

M. l'abbé Paul-Emile Goudreault, vicaire à St-François-d'Assise de Québec chanta le service assisté de M. le curé P. Gariépy qui avait fait la levée du corps et de M. le vicaire Plaisance comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient: MM. Odilon Côté, Albert Labrie, Alcide Labrie, Rosaire Labrie, Xavier Godbout, Zéphirin Martineau. MM. Joseph Bossinotte et Joseph Pelletier firent la quête au service.

Dans l'assistance à la cérémonie funèbre on remarquait outre les parents ci-haut mentionnés: Mlle Cécile Bonneau de Laurier Station, Mmes Guy Julien, André Lamontagne, M. Raymond Demers, M. Wilfrid Fournier, Réjean Fournier de St-Octave de Dosquet, M. Mme Camille Fillion de Warwick, M. A. Desjarlais, M. Fillion, J. Boissonnault, M. Plamondon, H. Samson, G. Gagnon, P. Labrecque, W. Landry, L. Hinse, A. Gagné, A. Côté, etc., etc.

M. T. Landry avait la direction des funérailles. L'inhumation au cimetière du même endroit.

"La Feuille d'Erable" offre ses condoléances sincères aux membres de la famille en deuil.

Baptême à Laurierville

Le 10 janvier, Marie, Danielle, Lyne, fille de M. et Mme Marcel Boucher (Rolande Giguère).

Parrain: M. Donald Giguère, oncle de l'enfant, marraine: Mme Eddy Giguère, grand'mère de l'enfant.

Porteuse: Mme Adrien Giguère, tante de l'enfant.

SPECIAUX A LA



Bijouterie Bellemare

JUSQU'AU 30 JANVIER



Bijoux... Montres-bracelets pour hommes et Dames . . .
vous sont offerts à des prix spéciaux . . .

PROFITEZ DE CES AUBAINES...

Un personnel courtois se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements désirés...

Bijouterie Bellemare

1611, avenue St-Louis, ***Téléphone : 296***
PLESSISVILLE, - P. Q.



AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Résolutions à prendre au début de l'année

Par le Dr Adrien Plouffe

Au début de l'année, il serait souhaitable que tous les gens raisonnables prennent quelques résolutions dont la mise en pratique les aiderait grandement dans leur recherche du bonheur. Tout le monde court après le bonheur, mais combien d'hommes font ce qu'ils doivent pour mettre toutes les chances de leur côté? L'art de vivre heureux est pourtant un rêve réalisable, à condition que le gros bon sens ne soit pas considéré comme une bagatelle négligeable.

—Des résolutions! Encore un sermon!

—Pourquoi pas! Oh! les disciples de Pasteur ne sont pas des charlatans qui vous offrent une recette-formule qui vous assure contre le malheur! Non, mais réfléchissez un peu et vous constaterez par vous-même qu'en observant quelques règles bien simples, vous pourrez prévenir des tracas, des embêtements des ennuis, des souffrances, des dépenses, etc.

—Que nous proposez-nous?

—Voici quelques conseils qui valent leur pesant d'or, leur pesant de platine et leur pesant de perles fines; chaque fois que vous vous apercevrez que ça ne va pas comme auparavant, vous courrez, vous volerez chez votre médecin, le médecin du coin. Pas demain, mais tout de suite, dès aujourd'hui. L'expérience de la sagesse nous enseigne qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour prévenir l'aggravation d'une maladie; consultez votre dentiste tous les six mois ou chaque fois que vous remarquerez une pointe de carie; consultez votre médecin tous les ans, c'est la meilleure façon de sauter à la gorge d'une maladie au début, c'est-à-dire au moment où elle est le plus guérissable. Exemple: la tuberculose pulmonaire, l'ulcère de l'estomac, un cancer, un cas de diabète, etc. Prenez la résolution de ne jamais vous traiter à l'aveuglette, à l'aide de n'importe quel remède, sans savoir ce que vous avez. Mettez-vous bien en tête que vous ne connaissez rien en médecine, rien, rien de rien!! Tout traitement médical doit être précédé d'un diagnostic fait par un médecin. Au diable le traitement à l'aveuglette, flanquez-le à tout jamais au rancart. Consultez votre médecin d'abord. C'est le moyen le plus efficace pour guérir.

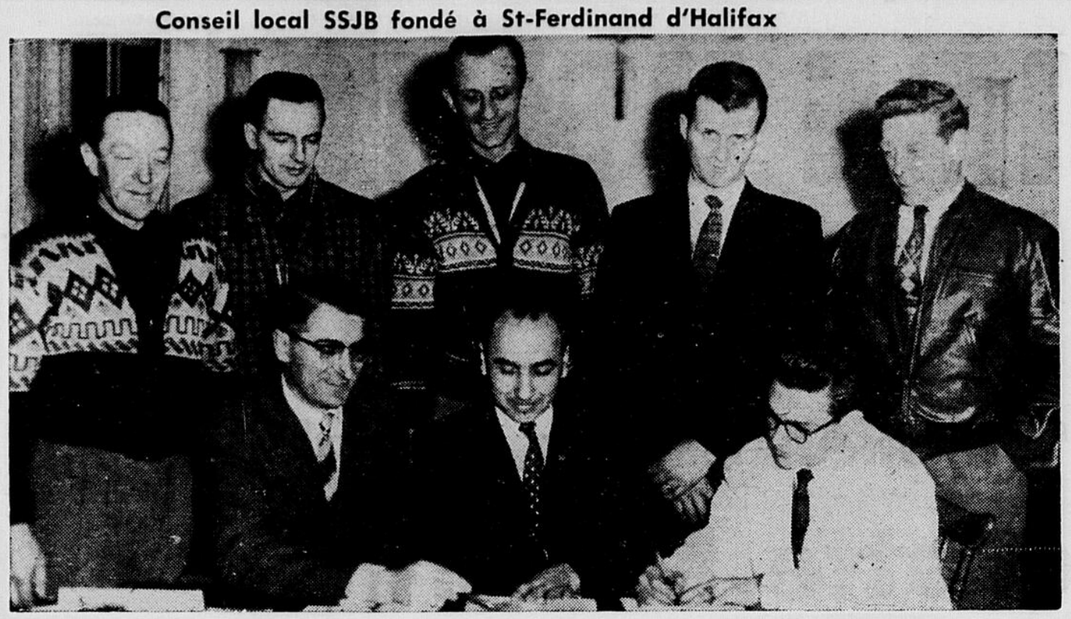
—Consulter un médecin! Ca coute les yeux de la tête!

—Ca coûte encore moins cher que le traitement à l'enseigne de l'ignorance! Certes, c'est votre affaire, si vous préférez jouer avec le risque d'une maladie qui s'aggrave — qui s'aggravera au point de devenir inguérissable. C'est à vous de décider.

En 1960, essayez de suivre les conseils précédents et vous pratiquerez un art de vivre en bonne santé et le malheur ne vous jouera pas de ces entourloupettes qui gâchent trop souvent une existence. Ainsi l'année 1960 sera une année exceptionnelle, non seulement parce qu'elle est bissextile, mais parce que grâce à votre prévoyance, les souhaits qu'on vous a présentés pendant les fêtes se réaliseront. Et vous aurez plus d'argent à la banque. Pensez-y et agissez en conséquence.

Adrien PLOUFFE

Conseil local SSJB fondé à St-Ferdinand d'Halifax



— Une nouvelle section paroissiale de la Société St-Jean-Baptiste la dixième dans la région de Thetford Mines était officiellement fondée jeudi soir dernier à St-Ferdinand d'Halifax. La photo ci-haut montre les membres fondateurs et premiers officiers du Conseil d'administration; à l'avant, de g. à d. MM. Georges-Aimé Marcoux, de Thetford Mines, président du Conseil régional SSJB de Thetford Mines, Onil Garneau, président du conseil de St-Ferdinand, et le secrétaire-trésorier, Gaétan Roberge. A l'arrière, même ordre, Antonio Lamontagne, Noël Tanguay, Onil Grégoire, Raymond Goudreau, Robert Pinette, tous directeurs du conseil naissant. N'apparaissent pas sur cette photo Mme Léo-Paul Côté, vice-présidente, Mme Clément Nadeau et Mlle Bérangère Garneau, directrices.

(Studio Robert, Thetford Mines)

Carnaval d'Hiver de Québec

Le Grand Bal de la Régence réunira, vendredi soir le 26 février, une foule de personnages féériques et réels du passé, du présent et de l'avenir.

Cette manifestation tant attendue du sixième Carnaval d'Hiver de Québec se déroulera au Château Frontenac, dans la grande salle de bal. L'élite du tout Québec s'y donne annuellement rendez-vous et, depuis les débuts de cet événement, on a toujours admiré le souci de la perfection et de l'élégance que les participants ont apporté à la confection de leurs costumes et à l'élaboration d'une soirée digne des plus grands éloges.

Le Bal de la Régence n'est qu'une des nombreuses occasions fournies aux Québécois et à leurs invités de participer au sixième Carnaval d'Hiver de Québec qui débutera le 13 février prochain pour se poursuivre jusqu'au mardi gras 1er mars.

Pour le sportif, il y a les étourdissantes courses en ski, dans une des côtes les plus raides de la Vieille Capitale. Il y a également la fameuse descente au flambeau, sur les pentes du Lac Beauport. Puis, la course en canots sur les glaces du St-Laurent fournit des émotions très vives tant aux participants qu'aux spectateurs.

L'armée canadienne a promis son concours à ce Carnaval: le 20 février, en face du Manège Militaire de la Grande Allée, les soldats feront un bivouac et, le 27 février, dans l'après-midi, des membres des célèbres 'Van Doos" du Royal 22è Régiment, sauteront en parachute au-dessus du Lac Beauport.

Les jeunes seront également servis à souhait: Il y aura la fameux tournoi international pour la classe Pee-Wee, qui se jouera à l'aréna de l'O.T.J. du 20 au 27 février. Des talents d'artistes et de sculpteurs se développeront lors du concours de monuments de neige et de glace, pour lesquels on attribue de très beaux prix.

Les jeunes filles de même que les moins jeunes d'entre elles auront une dernière occasion" de se choisir un mari. En effet, puisque 1960 est une année bissextile, on a organisé un bal en leur honneur. Il aura lieu au Château Frontenac, le 29 février évidemment.

Par ailleurs, les étudiants prendront eux aussi une part active à ce Carnaval, par leur festival d'art dramatique, à l'Institut Canadien du 22 au 26 février tandis que les universitaires monteront un défilé dans l'après-midi du jeudi, 25 février.

De façon générale, les responsables du Carnaval ont tout mis en oeuvre pour que chaque classe de la société et chaque catégorie de gens puisse tirer le plus de plaisir possible de ce sixième effort.

Les vrais sujets du Bonhomme Carnaval — soit tous les Québécois 'pure laine' de même que la plupart de leurs amis visiteurs — sont d'avance assurés du succès de leur initiative.

La Santé des dents

— Réponses à de fréquentes questions —

Q.— Pourquoi les dents cariées doivent-elle être obturées, spécialement les premières dents des enfants qui tomberont peu après?

R.— Du seul point de vue financier, d'abord, il est beaucoup moins coûteux d'obturer de petites cavités dentaires que de beaucoup plus importantes. La carie, dès qu'elle attaque une dent devient progressivement plus grave, à moins qu'elle ne soit traitée par un dentiste. Cela s'applique aux premières dents tout autant qu'aux dents permanentes. En réalité, les premières dents sont plus susceptibles de se carier que la seconde dentition. De plus, des dents cariées dans les bouches des petits enfants affectent souvent la santé en général, entrainant un défaut de mastication et, en conséquence, des troubles de nutrition. Dès la plus petite enfance, de fréquents examens dentaires doivent être pratiqués, afin de découvrir les petites cavités et d'en prendre soin promptement. Il est aussi recommandable d'avoir recours à la radiographie des dents de temps à autre, pour déterminer s'il n'existe pas des cavités cachées ou d'autres choses anormales, qui ne peuvent être facilement découvertes. Il n'est pas exagéré de dire que le prix de la simple obturation d'une dent d'enfant est infiniment moins élevé que celui des troubles que peut entraîner sa perte.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 901 Blvd, St-Joseph est, Montréal 34.

Les plaisirs de la route

par Carol Lane

Un médecin de campagne de ma connaissance à six règles sûres pour conduire sa voiture en hiver, le jour ou la nuit, dans des conditions rigoureuses. Ses six règles sont fort simples et sensées.

(1) Ne laissez jamais rien au hasard. Gardez votre voiture en parfaite condition mécanique.

(2) Assurez-vous de l'état de la route en allant lentement d'abord, en vérifiant vos freins, feux, essuie-glace et dégivreur.

(3) Conduisez assez lentement pour ne pas être obligé de compter sur vos freins. Pressez l'accélérateur de façon douce et uniforme et n'accélérez jamais brusquement ou par secousses.

(4) Si vous devez freiner, "pompez" les freins doucement. Si vous sentez que la voiture commence à déraper, tournez le volant dans la direction où dérapent les roues arrière pour ramener en ligne les roues avant.

(5) Employez des chaînes sur la glace ou sur la neige. Les chaînes ne règlent pas tous les problèmes, mais elles raccourcissent la distance de freinage d'autant que de 40 à 50 p. 100.

(6) Triplez et même quadruplez la distance habituelle entre vous et la voiture qui vous précède.

La meilleure règle de toutes: lorsque le temps est très mauvais, ne prenez pas votre voiture si vous pouvez vous en passer.

★★★★★

TUYAUX Gelés ?

Nous avons les appareils voulus pour dégeler rapidement vos tuyaux . . .

SAVOIE LIMITEE

téléphone 106 - Plessisville

Salon de Couture

Pour tout ouvrage de couture pour femmes ou enfants, soit à son domicile ou à l'extérieur sur demande . . .

Adressez-vous à :

1915 Avenue St-Louis

Téléphone 644-J - Plessisville, P. Q.

GRATUIT!

obtenez dès maintenant

UNE VERIFICATION COMPLETE DE VOTRE TRACTEUR



FAITES VERIFIER VOTRE TRACTEUR POUR PLUS DE SECURITE

☐ SUR LES ROUTES
☐ DANS LES CHAMPS
☐ AU REMISAGE INTERIEUR

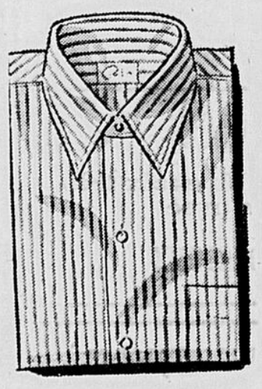
Ce service public sera accompli dans notre atelier de service sans aucune obligation de votre part.

CONDUISEZ VOTRE TRACTEUR AUJOURD'HUI MÊME CHEZ:

PIERRE BEDARD
Notre-Dame de Lourdes.
Cté Mégantic, P. Q.

E. BOISSONNAULT
Ste-Anastasie,
Cté Mégantic, P. Q.

ENCORE UNE SEMAINE DE
- Vente -
— au —
Magasin Dion & Frère





Toutes les MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER doivent être vendues pour faire place à celles du printemps qui doivent arriver d'ici quelques semaines.

PROFITEZ DE L'ESCOMPTE DE 20%
SUR TOUTE LA MERCERIE EN MAGASIN . . .

Complets sur mesures "Semi-Ready"
20% d'escompte ou le deuxième pantalon gratuit.

Dion & Frère

Confection pour Hommes et Garçons

COIN ST-CALIXTE ET ST-LOUIS PLESSISVILLE, P. Q.

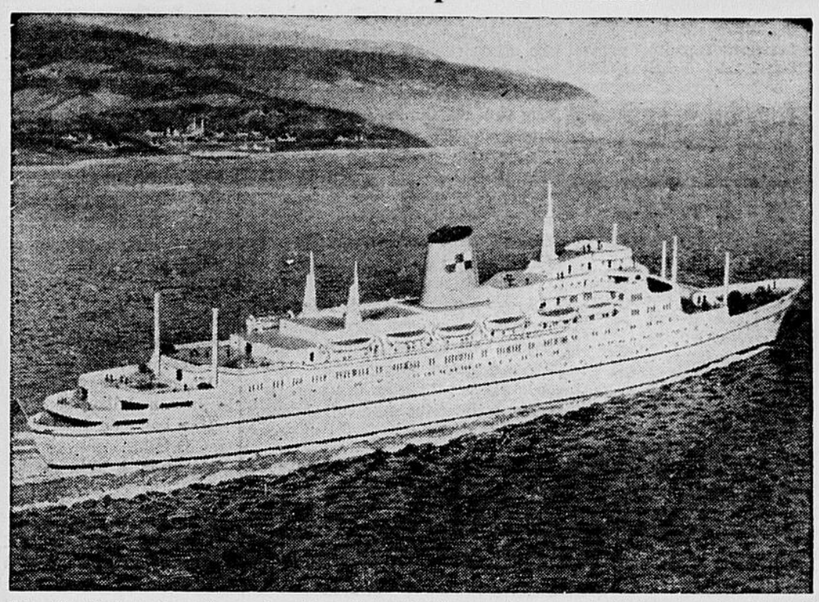
LABATT... Y A RIEN QUI LA BATTE!

Labatt 50 Labatt PILSENER Labatt IPA

Votre distributeur :
EDGAR NAULT
THETFORD-MINES, P. Q.

La Pharmacie Plessisville - **Votre PHARMACIE PREFEREE**
1564 Avenue St-Louis
TELEPHONE 147 LIVRAISON PARTOUT
Ouverte le mercredi toute la Journée

"Le Lancement de l'Empress of Canada"



Mme John G. Diefenbaker, épouse du premier ministre du Canada, baptisera le nouvel Empress du Canadien Pacifique, l'"Empress of Canada", lors de son lancement aux chantiers maritimes de la compagnie Vickers-Armstrong, à Newcastle, en Angleterre, le 10 mai, annonce M. N. R. Crump, président du Canadien Pacifique.

Mme Diefenbaker accompagnera vraisemblablement son mari à la Conférence des premiers ministres à Londres, qui débutera le 3 mai et durera 10 jours.

Le nouvel "Empress of Canada", le plus considérable de la flotte du Canadien Pacifique, jaugera 27,500 tonnes et il sera le plus gros paquebot à remonter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal. Il effectuera sa première traversée de l'Atlantique en avril 1961 pour se joindre aux navires jumeaux "Empress of Britain" et "Empress of England" qui assurent déjà un service régulier entre le Canada et le Royaume-Uni.

Elégamment profilé, entièrement climatisé, pourvu de stabilisateur, du radar et de plusieurs autres instruments de navigation de création récente, "Empress of Canada" dont la longueur sera de 650 pieds et la largeur de 86 pieds, pourra transporter 1,060 passagers, dont 200 en première et 860 en classe touriste, à une vitesse moyenne de 20 noeuds.

On y aménagera des ponts-abris en vue de la navigation dans l'Atlantique nord, mais son système de climatisation et ses deux piscines en feront un paquebot idéal pour les croisières d'hiver dans les mers des tropiques.

Les décorations de plusieurs salles et salons de ce nouvel océanique seront d'inspiration canadienne.

Assemblée annuelle Société Ayrshire du Québec

L'Assemblée Annuelle de la Société Ayrshire du Québec se tiendra, cette année, à Montréal, à l'Hôtel Queen, le 2 février 1960. Tous les éleveurs d'Ayrshire et leurs amis sont cordialement invités à assister aux assises de la Société qui seront encore une fois très instructives pour tous.

La vache Ayrshire, originaire du comté d'Ayr, au sud ouest de l'Ecosse, rayonne dans le monde entier. On la rencontre dans toutes les provinces du Canada. A cause de son origine, c'est la vache par excellence du Québec. Elle est frugale rustique et vigoureuse.

La vache Ayrshire est la vache du cultivateur québecois, soit-il engagé dans la production du lait nature, du beurre ou du lait manufacturé. Par sa production et sa teneur en gras, son coût d'entretien et sa longévité, elle surpasse toutes les autres.

Le lait Ayrshire est le lait idéal: 4% de matière grasse, assez pour donner à celui qui en boit les calories nécessaires, pas trop pour être obligé d'en enlever pour le boire. Ce lait est aussi le plus digestible.

La vache Ayrshire fait vivre son propriétaire et ce n'est pas le contraire qui se produit.

Ceci n'est qu'un aperçu des qualités évidentes de la race Ayrshire qui la font rechercher de tout cultivateur désireux de réussir.

Pour connaître mieux notre vache, pour être au courant du programme de la Société Ayrshire du Québec, pour discuter de nos problèmes d'élevage avec des experts en la matière et pour rencontrer des confrères partisans de la race Ayrshire, venez le 2 février 1960, à Montréal pour l'Assemblée Annuelle.

ADRIEN GARON
Secrétaire-Propagandiste

Beau succès de M. Alexandre Martineau de Plessisville

M. Alexandre Martineau, de Plessisville qui a suivi un cour "Lecture de Plans de Maisons" à l'école de Métiers de Plessisville, s'est vu classer avec 92% lors des récents examens et une assiduité de 40 leçons sur 40.

Nos félicitations.

Cartes Professionnelles

Dr Raymond Charron
MEDECIN - CHIRURGIEN
Plessisville, - P. Q.
L'AVANT-MIDI A L'HOPITAL
1 hre à 4 hres P. M. — 7 hres à 9 hres P. M.
Pas de bureau le mercredi et le samedi à partir de midi.

Dr JULES CANTIN
MEDECIN - CHIRURGIEN
Plessisville, - P. Q.
Heures de bureau
Avant-midi : à l'Hôpital
Après-midi : 1.30 à 4 hres - Soirée : 7 hres à 9 hres
Excepté le mercredi.
Pas de bureau le mercredi et le samedi, à partir de midi.

Dr J.-A. Blais
MEDECIN - CHIRURGIEN
Plessisville, - P. Q.
L'AVANT-MIDI A L'HOPITAL
1 hre à 4 hres P. M. — 7 hres à 9 hres P. M.
Pas de bureau le mercredi et le samedi à partir de midi

Dr Bertrand Savoie
MEDECIN - CHIRURGIEN
Plessisville, - P. Q.
Heures de Bureau
10 à 11 hres a. m. - 2 à 4 hres p. m. - 7 à 9 hres p. m.
Pas de bureau le mercredi et le samedi à partir de midi.

Tél: 655.
Dr Jules Boisvert
MEDECIN - CHIRURGIEN
1628, Avenue St-Louis, — Plessisville, P. Q.
Heures de bureau:
11 hres à midi - 2 hres à 5 hres - 7 hres à 9 hres.
(Excepté le mercredi après-midi)
Pas de bureau le mercredi et le samedi à partir de midi.

Dr Gabriel Giguère
SPECIALISTE EN CHIRURGIE GENERALE
Certifié du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec et du Collège Royal du Canada.
Heures de bureau :
Après-midi: 2 hres à 4 hres, (excepté mercredi et samedi).
Le soir : 7.30 hres à 9 hres, le lundi et vendredi.
1578, Avenue St-Edouard — Tél: 777 — Plessisville.

C. Benoit Chartier,
NOTAIRE, B. A. LL. L.
Cessionnaire des greffes des notaires
L. R. GUILBAULT (1900-1933)
C. E. GOSSELIN (1894-1945)
CHS-EUG. GOSSELIN (1933-1954)
1578, Ave St-Edouard, — Plessisville, P. Q. — Tél: 152

Tél: 18 C. P. 550
Tétreault & Tétreault
NOTAIRES & SYNDICS
1578 Avenue St-Louis, — Plessisville,
(Ancien bureau du notaire Chs.-Eug. Gosselin.)

TEL.: 288 1806 Avenue St-Louis C. P. 728
Antonio Gingras
COURTIER D'ASSURANCES AGREE
PLESSISVILLE, P. Q.
Vie - Feu - Automobiles - Accidents - Responsabilité
TAUX SPECIAL D'ASSURANCE AUTOMOBILE
POUR LES LACORDAIRES ET CULTIVATEURS

TEL: 17 C. P. 116
Geo. Dupont
OPTICIEN D'ORDONNANCES
Diplômé de la Corporation des Opticiens d'Ordonnances de la Province de Québec.
1556 Avenue St-Louis Plessisville, P. Q.

Avez-vous une question à poser sur

L'assurance-chômage ou le Placement ?

Nous publions ici des questions sur l'assurance-chômage et le placement, ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si quelque point vous semble obscur, n'hésitez pas à nous adresser votre question. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses qui vous intéresseront sans doute:—

Q.— Le 15 décembre, mon fils et moi avons commencé le halage du bois pour le compte d'une autre personne moyennant $7 par jour; nous avions notre cheval. Il nous faut marcher deux milles avant d'arriver au lieu où nous travaillons et nous devons fournir notre propre pension. Pouvons-nous quitter cet emploi sans encourir l'exclusion de six semaines? Nous avons assez de timbres pour établir notre admissibilité aux prestations d'assurance-chômage.

R.— Les renseignements que vous donnez ne suffisent pas pour déterminer si on doit imposer une exclusion. Ce n'est qu'après avoir formulé une réclamation et produit tous les faits qu'on peut rendre une décision dans des circonstances semblables. Il faut se rappeler, cependant, qu'une personne qui quitte volontairement son emploi doit prouver qu'elle avait un motif valable de le faire.

Q.— Mon ami et moi travaillons au même endroit et touchons le même salaire. Comment se fait-il qu'il reçoit $30 par semaine de prestations et que je n'en touche que $28? Ni l'un ni l'autre d'entre nous n'a jamais touché de prestations d'assurance-chômage auparavant.

R.— Votre taux hebdomadaire de prestations s'établit d'après la moyenne de vos 30 semaines de contributions les plus récentes. Si votre ami touche un taux de prestations plus élevé que le vôtre, c'est que sa moyenne de contributions est plus élevée que la vôtre.

DOCTEUR Armand Charest
Chirurgien-Dentiste
Plessisville, — Tél: 321
1628 Avenue St-Louis.

DOCTEUR Guy Pelletier
Chirurgien-Dentiste
1731, rue St-Calixte, — Tél: 16
Plessisville, P. Q.

DOCTEUR JEAN-M. CHAPDELAINE
Chirurgien-Dentiste
1824, rue St-Calixte, Tél. 120
Plessisville, P. Q.

Ensemble de Valises avec supports
2 valises - $24.95
3 valises - $29.95
Toutes les couleurs
Chez Robert Enr.
40, Notre-Dame Est,
Victoriaville, Qué.
Tél: PL. 2-4720

MANUEL DE L'INVENTEUR 25¢ écrivez à
BUREAU TECHNIQUE FOURNIER
Procureurs de Brevets d'Invention
934 Ste-Catherine Est, Montréal

Gaston Poirier
Représentant de
La Cie FULLER BRUSHES, Ltd.
1735, Avenue St-Louis
Tél: 472-W.
Plessisville, P. Q.

SOYEZ BREF DITES Gurd's DRY GINGER ALE
Embouteilleurs autorisés :
A. Viens & Fils
Plessisville, P. Q.

VALEURS DE PLACEMENTS
Obligations — Municipales — Religieuses
J. DENIS BÉLIVEAU, V.A.
gérant de district
Tél: 162 1264, St-Calixte Plessisville,
Scolaires — Commerciales et industrielles
HENRI-PAUL DION
représentant
Tél: 450-2 1508, rue Matte, Plessisville,
Placements Kennebec Inc. Courtiers

Tél: Bur.: FE 5-2733. — 65, Notre-Dame Sud.
Tél: Rés. FE 8-1265. — Thetford-Mines.
Paul André Caouette
BA - - MAAPQ - - MRAIC
ARCHITECTE
Diplômé des Beaux-Arts.
THETFORD-MINES, P. Q.
INFORMATION A PLESSISVILLE; TEL: 234-J.

JEAN-BERCHMANS
Gagnon
ARCHITECTE
M.A.A.P.Q.-DIPLOMÉ DES BEAUX ARTS-M.R.A.I.C.
97-NOTRE-DAME-SUD-THETFORD-MINES-P.Q
TELEPHONE: BUREAU - FE: 5-7515 - RESIDENCE FE: 5-5202

RES: LA 3-9641 BUR: LA 4-3522 p. m.
Lucien Racine, C. A.,
COMPTABLE AGREE
596, Canardière, Québec, P. Q.

Tél: 261 C. P. 248
Jacques Gagné
B. A. LL. L. Avocat et Procureur
1628 Ave St-Louis - Plessisville
HEURES DE BUREAU
Tous les jours: 9.00 à 12.00 heures; 2.00 à 5.00 heures excepté le samedi après-midi
Soir: Vendredi de 7.30 à 9.00 heures
Bureau à Princeville par Me Jacques Gagné, tous les mercredis après-midi, de 2 heures à 5.15 heures, chez Mlle Judith Brassard, 193 St-Jean Baptiste, tél: 202-J.

TEL: 435 1254, Ave. Napoléon
Jean-Louis Fradette
Courtier d'assurances agréé
Vie - Feu - Automobiles - Accidents
Représentant des Sociétés d'Assurance de l'U. C. C.
PLESSISVILLE, - P. Q.
Tous peuvent maintenant bénéficier de l'Assurance de l'U. C. C. (cultivateurs ou non).

TEL: 170 1652 Avenue St-Louis
Henri Bélanger
Courtier d'Assurances Agréé
Assurances: Vie, Feu, Vol, Automobiles, Accidents.
Plessisville, — P. Q.
Mlle IrèneBélanger, licenciée en Assurances générales, répondra à vos demandes.

1563, Avenue St-Edouard TEL: 138
CAMILLE KELLY
COURTIER D'ASSURANCES AGREE
ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Automobile - Accident
Plessisville, — P. Q.
(Bureau à la Résidence Madame Patrick Kelly)
Rue St-Edouard.

Cinéma Plessis

Tél: 318 - Plessisville

HEURES DES SPECTACLES
Lundi, mardi, mercredi: 7.30 et 9.00 hres P. M.
Jeudi, ven. sam. 7.15 - 8.45 et 10 heures P. M.
Dimanche: 2.00, 6.45 et 9.00 hres P. M.

Mer. à Sam. 27, 28, 29, 30 janv.
PROGRAMME DOUBLE

Monstre sans visage

Un film qui vous fera passer par mille émotions
avec Boris Karloff et Franca Marzi
— 2ième film —
L'Amour entre deux êtres ne cessera jamais d'avoir un visage dramatique.

MARGUERITE DE LA NUIT

EN TECHNICOLOR
avec Michèle Morgan et Yves Montand.
Rep.: 7.15 - 8.30 - 10.00 p. m.

Dim. Lun. Mar. 31 janv. 1, 2 fév.
Une comédie qui vous réserve que du rire du commencement à la fin.

La folle escapade

EN TECHNICOLOR
avec June Allyson et Jack Lemon
En plus ACTUALITES FRANCAISES

On parle toujours du Festival de l'Erable à Plessisville

(Par téléphone) - Le Comité exécutif du Festival de l'Erable s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Plessisville lundi dernier le 25 janvier, sous la présidence de Jean-Paul Houde et en présence de MM. Bernard Nadeau, Roland Bérubé, Armand Roberge, Wellie Timmermans, J. O. Dubois, York Grégoire et Jean-Louis Vallée.

M. François-Marie Rousseau s'est présenté à l'assemblée et il a accepté la charge du Comité de la Parade auquel il s'adjoindra des collaborateurs indispensables. M. Rousseau prendra la responsabilité du bon ordre de la parade.

D'un autre côté le Dr Bertrand Savoie a accepté également toute l'organisation de la soirée d'hommages que sera offerte par la Reine du Festival et les princesse au Roi de l'Erable, le jeudi 28 avril à 7 heures du soir, alors qu'un dîner de gala aura lieu à la salle Saint-Louis.

Vers la fin de la réunion, M. Georges Larochelle, président du Comité de Publicité, a présenté plusieurs maquettes et croquis des ornementations qui seront prochainement réalisées.

C'est l'intention du Comité Exécutif de faire une réunion du Comité Consultatif du Festival, lundi prochain le 1er Février, alors que les présidents de chaque Comités seront invités à faire un exposé du travail accompli à date et de leurs projets futurs.

Ste-Sohie de Mégantic reçoit plus de $75,000. pour les dommages des inondations en 1959

Le gouvernement provincial, par l'intermédiaire du député M. le Docteur J. Emile FORTIN, a distribué des chèques au montant de plus de $75,000 aux paroissiens de Ste-Sophie comme indemnité pour les dommages causés par les inondations désastreuses de l'an dernier.

M. le curé Louis MAROIS, a remercié Dieu, dimanche dernier, d'avoir exaucé les prières de ses paroissiens et d'avoir assuré le succès des démarches faites par MM. Honoré Brisson et Mérildé Blondeau, pour obtenir des secours auprès des autorités gouvernementales.

Voici le montant des octrois distribués dans différentes paroisses, par le Dr Fortin, pour venir en aide aux sinistrés.

Ste-Sophie de Mégantic:	$68,292.85
Irlande Sud	28,770.00
St-Ferdinand d'Halifax	12,725.50
Ste-Sophie Paroisse	9,931.00
Rivière Blanche	2,885.00
Robertsonville	992.00
St-Pierre Baptiste	200.00
St-J. Bapt. Vianney	270.00
Inverness	70.00
Total:	$124,136.35

Deuxième triple de 636 en huit jours à Plessisville

Gustave Dionne réussit ce haut pointage à l'Heure des Quilles

Le dimanche 25 janvier, les spectateurs de l'Heure des Quilles ont vécu une minute d'exaltation lorsque Gustave Dionne a enrégistré un triple de 636 comprenant un simple presque parfait: un magnifique 270...!!

Gaston Lehoux, son adversaire malgré sa brillante tenue, a dû s'incliner devant cette éblouissante performance qui classe Dionne dans les hautes sphères.

Bravo à notre champion de l'Heure des quilles qui garde son titre encore une fois et sincères félicitations à notre sympathique annonceur Gaston Lehoux qui s'est bravement défendu avec un honnête triple de 517.

Dionne l'emporte avec une marge de 119 quilles.

Voici le pointage complet des 2 joueurs:
Gaston Lehoux 189-141-187
Total 517
Gustave Dionne 192-270-174
Total 636

Ce qui vaut 15 dollars à Dionne qui en accumule 47 et 15 dollars à Lehoux pour avoir gagné une partie.

Les Pools

Pour le dimanche 17 janvier, Mlle Marie Laure Bossé gagne 15 dollars avec 570. Victorin Samson en gagne 5 avec 449. MM. Adrien Fortier, Adrien Hamel, Albert Fortier gagnent un dollar.

Tentez votre Chance

M. Maurice Legendre, représentant Dow, commandite cette organisation qui offre des prix de 2 dollars à tous ceux qui réussissent les réserves. Par contre, les maisons d'affaires locales donnent des prix de consolation très intéressants aux moins chanceux.

M. Guy Girouard a gagné 2 dollars avec une réserve.

MM. André Bernier, Emmanuel Lehoux, Mlle Nicole Lafond et Mme Céline Bernier ont gagné les prix suivants:

Un bon de consommation pour une valeur de 1 dollar à la salle à manger Somerset.

Un mouchoir et une cravate de la maison Jalleo et Fils.

Une boîte de Beurre d'érable de la Citadelle.

Un stylo à bille de la Brasserie Dow.

Soyez à la page...! et n'oubliez pas l'heure des Quilles de dimanche prochain 31 janvier à la salle des Chevaliers de Colomb. Notre brillant champion affrontera Jacques Labrecque qui s'est classé 3ème au Tournoi DOW. Gustave Dionne défendra son titre pour la 3ème fois. Les parties deviennent de plus en plus palpitantes. On pourrait bien avoir de belles surprises. Labrecque semble de taille à tenir tête à son adversaire.

Tous aux Chevaliers de Colomb dimanche à 3 heures. Bienvenue et merci à tous.

L'Organisation Heure des Quilles Plessis.

Responsables du Festival de l'Erable 1960 de Plessisville



Le photographe a saisi au cours d'une conversation animée les membres du Comité Exécutif qui portent la grosse responsabilité de la grande organisation du "Festival de l'Erable" de Plessisville.

On remarque de gauche à droite: MM. Gérard BELANGER, président du comité des pageants, J. O. DUBOIS, directeur du comité général, J.-Louis VALLEE, coordinateur général, Notaire Benoit CHARTIER, conseiller juridique, J. P. HOUDE, président général, York GREGOIRE directeur, Roland BERUBE, trésorier, Armand ROBERGE, directeur, Wellie TIMMERMANS, vice-président. M. Bernard NADEAU, secrétaire, n'apparait pas sur cette photo.

M. Raymond Tousignan conférencier au souper Richelieu-Plessisville...

Jeudi soir, le 28 janvier, à 6.30 hres.
Au Manoir Plessis.

Le Club Richelieu-Plessisville aura le grand honneur de recevoir comme prochain conférencier, lors de son souper du 28 janvier, M. RAYMOND TOUSIGNAN, inspecteur d'écoles pour le district No. 408.

Le distingué orateur qui nous parlera de "L'éducation" sera présenté par M. J. G. Boissonnault, président de la Commission Scolaire de notre ville et remercié par M. Gérard Bélanger, directeur de l'Ecole de Métiers de Plessisville.

La conférence atomique sera prononcée par M. Germain BOULANGER, surintendant chez Forano Ltée.

Soulignons que les soupers RICHELIEU-PLESSISVILLE sont sous la direction de M. Jean-Marie OUELLET, président du Club.

Projet d'industrie pour Laurierville

Il est question à l'heure actuelle de la prochaine ouverture dans la municipalité d'une manufacture de chaussures qui viendrait, comme toutes les petites industries qui se sont établies depuis quinze ans avec tant de succès, augmente la population et apporter à la paroisse plus de travail et plus de revenus à Laurierville.

Les promoteurs de cette entreprise, deux canadiens-français qui ont plusieurs années d'expérience dans la ligne de la chaussure, seraient prêts à fournir plus de la moitié du capital et feraient appel à la population pour l'autre moitié du capital à investir. Les prêts d'argent à cette nouvelle industrie seraient légalement garantis, rapporteraient du 5% et seraient remboursables par tranches chaque année pendant huit ans. L'entreprise ouvrirait ses portes au début du printemps.

Oldsmobile à vendre

Année 1955, sedan quatre portes, tout équipé avec ce qu'il y a de meilleur.

S'adresser à :
Théâtre Colonial
Tél.: 228 - Plessisville, P. Q.

Caisse de Noël

Vous désirez avoir de l'argent pour vos emplettes des fêtes de 1960!
INSCRIVEZ-VOUS dès maintenant à notre concours d'épargne;

ACHETEZ UNE CAISSE DE NOEL

Vous pouvez déposer $0.25, $0.50, $0.75, $1.00, $2.00 ou plus par semaine pendant 50 semaines.

A la fin du concours, de nombreux prix sont attribués chaque année
L'inscription se termine le 31 janvier.

Le Conseil d'administration de la Caisse Populaire de Plessisville.

(Suite de la page 1

M. Emilien Maheux...

leur choix définitif.

Quatre candidats étaient sur les rangs: Me Luc Gilbert Lessard, avocat, de Black Lake, M. Alphonse Olivier, de Plessisville, M. Nelson Poirier, marchand de Thetford Mines et M. Maheux.

La convention s'est déroulée dans la plus parfaite harmonie et la procédure suivie a été strictement conforme aux règlements adoptés par la Fédération Libérale Provinciale, lesquels garantissent le respect le plus complet des principes démocratiques et l'honnêteté scrupuleuse d'une telle convention:

Au premier tour de scrutin, Me Luc Gilbert Lessard, candidat surprise de dernière minute a été éliminé. Au second tour, M. Alphonse Olivier, de Plessisville a dû lui aussi s'incliner et ce n'est qu'au dépouillement des votes du troisième tour de scrutin que l'on connu finalement le vainqueur de cette convention.

L'assemblée était sous la présidence de M. Paul Roy, C. R., organisateur du Parti Libéral pour la région de Québec, spécialement délégué par l'organisateur en chef du Parti, M. Alcide Courcy, M.P.P. M. Roy s'était fait accompagner de M. René De Blois de Québec, comme secrétaire d'élection. Ils furent assistés de Dame L. Bilodeau, secrétaire de l'association du comté de Mégantic. Les deux scrutateurs choisis par l'assemblée furent Me Jean Tétreault, notaire, de Plessisville et M. Marcel Laliberté, de Thetford Mines. Ces derniers ont présidé le dépouillement des trois scrutins.

M. Emilien Lafrance M. P, P., député du comté de Richmond, a adressé la parole aux délégués à la fin de la convention.

Cette convention a marqué un événement politique extrêmement important dans les anales du comté de Mégantic, car plus de 1200 personnes y ont assisté, débordant à l'extérieur de la salle et jusque dans les rues avoisinantes.

La candidature de M. Emilien Maheux ouvre la voie à la brillante victoire que les libéraux du comté de Mégantic remporteront lors des prochaines élections provinciales.

Lisez et faites lire notre journal



Grande Excursion de SKI

Au Mont "HILL CREST"
A SHERBROOKE
Dimanche, le 31 Janvier 1960.
(Voyage en Autobus)
Départ du "CENTRE D'ETUDE" à PLESSISVILLE
à 9 hres de l'avant-midi
PRIX: $3.00 ALLER ET RETOUR.
Pour informations s'adresser à:
CLEMENT HINSE, tél.: 36 ou 296
ou
HERVE PROVENCHER tél 383-J
Plessisville, P. Q.

LES APPAREILS ELECTRIQUES... MODERNES...
rendent la vie de famille plus facile et plus confortable.
Seulement Westinghouse
vous assure
Un Service d'Entretien
directement de la Compagnie
Vos appareils sont réparés par des techniciens qui se rendent à Plessisville à chaque semaine...
Pensez-y avant de faire votre choix...
Pour plus de sûreté, exigez...
WESTINGHOUSE
Représentant autorisé
ROSAIRE COTE
PLESSISVILLE, - P. Q.

Théâtre COLONIAL
COMPLETEMENT "AIR CLIMATISE"
TEL: 228 — RUE ST-EDOUARD
PLESSISVILLE
La Direction présente cette semaine

Mer. jeudi, ven. sam. 27, 28, 29 30 janv.
EN GRAND SPECIAL
POUR QUATRE JOURS

"Le plus beau moment"

avec: Giovanni Ralli, Marcello Mastroianni, Marisa Merlini
Après son immense succès à Montréal et à Québec... LE PLUS BEAU MOMENT enfin à Plessisville... un film émouvant... une histoire différente...
comme complément:

LES GEANTS DU CIRQUE

EN TECHNICOLOR avec Pat O'Brien, Marian Carr,
Mickey Spillane, Clyde Beatty
Amour, intrigue, action, dans le milieux étourdissants du cirque.

Dim. Lun. Mar. 31 janv. 1 et 2 Fév.
SPECIAL EN TECHNICOLOR
ENTIEREMENT PARLE FRANCAIS

"Ville sans loi"

avecc: Randolph Scott, Angela Landsbury; etc
RANDOLPH SCOTT, le toujours populaire, dans son dernier film plus bouillant d'action que jamais.
En plus actualités, 20 minutes de comédie musicale en CinémaScope Technicolor et un dessin animé en Technicolor.

HORAIRE DES SPECTACLES
SUR SEMAINE: Tous les soirs à 7.00 Hres et 9.00 Hres
DIMANCHE: Matinée à 2.00 Hres
SOIREE: 7.00 et 9.00 Hres